OCÉANE GIRARD, SAMUEL JOLIVET
& XAVIER HOUARD
de l'Opie

val d'oise le département

ATLAS des Libellules et DEMOISELLES

DANS LE VAL D'OISE



ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE

OCÉANE GIRARD, SAMUEL JOLIVET & XAVIER HOUARD

Préface



Depuis 20 ans, le Département du Val d'Oise s'engage auprès des experts pour l'amélioration des connaissances faunistiques et floristiques sur son territoire. En juin 2019, le premier *Atlas des papillons de jour dans le Val d'Oise* est sorti de son cocon, grâce au partenariat scientifique et technique avec l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie).

Ce partenariat poursuit son chemin avec l'*Atlas des Libellules et Demoiselles dans le Val d'Oise*. Cette synthèse est une première départementale pour ces insectes mal connus. Elle s'appuie sur plus de 5000 données collectées depuis le début des années 1980 par plus de 110 bénévoles ou associatifs.

Cet Atlas propose de découvrir les 45 espèces observées, leur mode de vie, leur répartition mais aussi leur vulnérabilité face aux changements de leurs habitats. Il s'adresse à tous, aussi bien au grand public qu'aux passionnés, professionnels ou amateurs, ainsi qu'aux acteurs de l'environnement et aux collectivités qui œuvrent au quotidien pour la protection et la valorisation de la nature.

Outil de connaissance et de partage du savoir, il a pour vocation de servir les politiques publiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement et la gestion du territoire, en particulier de ses zones aquatiques et humides.

Je vous souhaite une bonne lecture, à la découverte de ces insectes éphémères et discrets et pourtant si importants.

Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

OCÉANE GIRARD, SAMUEL JOLIVET
& XAVIER HOUARD
de l'Opie

ATLAS des Libellules et DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE

OPIE
OFFICE POUR
LES INSECTES ET
LEUR ENVIRONNEMENT

L'Office pour les insectes et leur environnement agit en faveur de la biodiversité en s'engageant pour la connaissance entomologique, la protection des milieux et la sensibilisation au monde des insectes. Créée en 1969, cette association nationale de protection de la nature étudie et fait connaître ces animaux sous tous leurs aspects en rassemblant curieux, passionnés et experts. Elle œuvre pour une meilleure prise en compte des insectes dans les politiques publiques.

Son siège social est à Guyancourt (78) mais elle anime également la « Maison des Insectes », large halle d'exposition ouverte au public et aux scolaires, située dans le « Parc du Peuple de l'Herbe » à Carrières-sous-Poissy (78). Elle édite, entre autres, la revue trimestrielle *Insectes* accessible à tous les publics. Associations régionales et antennes permettent de déployer son action sur le territoire.

Vous pouvez retrouver ses activités et actualités sur :

www.insectes.org
www.facebook.com/opie.national

Sommaire

8 **PRÉSENTATION DES LIBELLULES ET DEMOISELLES**

12 **POURQUOI, QUAND, COMMENT ET OÙ OBSERVER ET INVENTORIER ?**

16 **ATLAS, GUIDES, LISTES ROUGES : DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES**

18 **ÉTAT DES CONNAISSANCES DANS LE VAL D'OISE**

24 **MONOGRAPHIES DES 45 ESPÈCES** récentes et actuelles du département

24 EXPLICATION DES MONOGRAPHIES

26 PRÉSENTATION DES 9 FAMILLES DE LIBELLULES

32 ZYGOPTÈRE-CALOPTERYGIDAE
- Caloptéryx éclatant *Calopteryx splendens*
- Caloptéryx vierge *Calopteryx virgo*

34 ZYGOPTÈRE-LESTIDAE
- Le Leste vert *Chalcolestes viridis*
- Le Leste sauvage *Lestes barbarus*
- Le Leste des bois *Lestes dryas*
- Le Leste fiancé *Lestes sponsa*
- Le Leste brun *Sympecma fusca*

39 ZYGOPTÈRE-COENAGRIONIDAE
- L'Agrion élégant *Ischnura elegans*
- L'Agrion nain *Ischnura pumilio*
- L'Agrion porte coupe *Enallagma cyathigerum*
- L'Agrion de mercure *Coenagrion mercuriale*
- L'Agrion jouvencelle *Coenagrion puella*
- L'Agrion joli *Coenagrion pulchellum*
- L'Agrion mignon *Coenagrion scitulum*
- La Naïade aux yeux bleus *Erythromma lindenii*
- La Naïade aux yeux rouges *Erythromma najas*
- La Naïade au corps vert *Erythromma viridulum*
- La Petite Nymphe au corps de feu *Pyrrhosoma nymphula*
- L'Agrion délicat *Ceriagrion tenellum*

51 ZYGOPTÈRE-PLATYCNEMIDIDAE
- L'Agrion à larges pattes *Platycnemis pennipes*

52 ANISOPTÈRE-AESCHNIDAE
- L'Aeschne affine *Aeshna affinis*
- L'Aeschne bleue *Aeshna cyanea*
- La grande Aeschne *Aeshna grandis*
- L'Aeschne isocèle *Aeshna isoceles*
- L'Aeschne mixte *Aeshna mixta*
- L'Anax empereur *Anax imperator*
- L'Anax napolitain *Anax parthenope*
- L'Aeschne printanière *Brachytron pratense*

60 ANISOPTÈRE-GOMPHIDAE
- Le Gomphe vulgaire *Gomphus vulgatissimus*
- Le Gomphe joli *Gomphus pulchellus*
- Le Gomphe à pinces *Onychogomphus forcipatus*

63 ANISOPTÈRE-CORDULEGASTERIDAE
- Le Cordulégastre annelé *Cordulegaster boltonii*

64 ANISOPTÈRE-CORDULIIDAE
- La Cordulie bronzée *Cordulia aenea*
- La Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*

66 ANISOPTÈRE-LIBELLULIDAE
- La Libellule déprimée *Libellula depressa*
- La Libellule fauve *Libellula fulva*
- Libellule à quatre taches *Libellula quadrimaculata*
- L'Orthétrum brun *Orthetrum brunneum*
- L'Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum*
- L'Orthétrum bleuissant *Orthetrum coerulescens*
- La Libellule écarlate *Crocothemis erythraea*
- Le Sympétrum méridional *Sympetrum meridionale*
- Le Sympétrum de Fonscolombe *Sympetrum fonscolombii*
- Le Sympétrum rouge sang *Sympetrum sanguineum*
- Le Sympétrum strié *Sympetrum striolatum*

78 **QUELQUES SITES D'ACCUEIL FAVORABLES À L'OBSERVATION DES ODONATES DANS LE VAL D'OISE**

84 **LES MENACES EXISTANTES ET LA COMPLEXITÉ DE LA SAUVEGARDE DES LIBELLULES**

86 **BIBLIOGRAPHIE**

87 **LEXIQUE RELATIF AUX LIBELLULES**

90 **INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS SCIENTIFIQUES**

91 **INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS COMMUNS**

92 **CONTRIBUTEURS**

94 **CARTE DU DÉPARTEMENT**

PRÉSENTATION des Libellules et Demoiselles

QU'EST-CE QU'UN ODONATE ?

Les Odonates sont les insectes que l'on appelle couramment les « Libellules ». Comme tous les insectes, ils disposent de trois paires de pattes, de deux paires d'ailes, et d'un corps segmenté en trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. Ils possèdent également un squelette externe que l'on appelle exosquelette. Étymologiquement le mot « Odonate » signifie « Armé de dents » à cause de leurs puissantes mandibules. Ces insectes sont caractérisés par un corps allongé, des ailes membraneuses, la plupart du temps transparentes, et des yeux composés. Chez les Odonates, on remarque également un épaississement du bord antérieur à l'extrémité des ailes : le ptérostigma.

DEMOISELLE OU LIBELLULE ?

Dans la langue française, le terme « Libellule » est généralement employé abusivement. En effet, il est correct d'utiliser le mot « Odonate » qui correspond à un ordre. Cet ordre est divisé en deux sous-ordres : les Zygoptères et les Anisoptères. Mais alors comment distinguer ces deux groupes ? Les observateurs se basent sur des critères morphologiques et comportementaux. Ces deux ordres possèdent des critères communs : deux paires d'ailes et la présence des ptérostigmas. Les Anisoptères (appelés Libellules « vraies ») ont un corps trapu et large, des ailes postérieures plus larges que les antérieures (ailes étalées en position de repos), des yeux imposants et souvent collés et enfin leur vol est rapide. Les Zygoptères (appelés Demoiselles) possèdent un corps fin et des ailes de même forme repliées au repos, des yeux bien séparés et un vol relativement lent.

Exemple de Libellule (Anisoptère) - Libellula fulva - © Camille GAUDIN



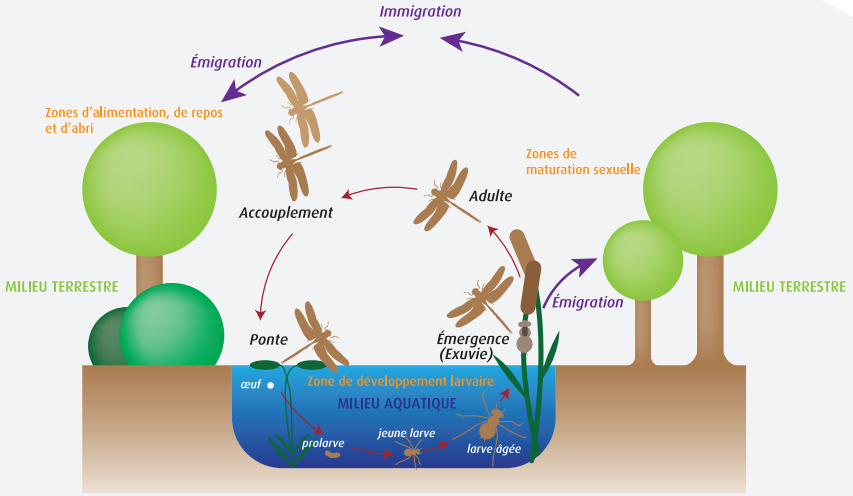


Exemple de Demoiselle (Zygoptère) - Lestes barbarus femelle - © Xavier HOUARD

COMMENT VIVENT CES ODONATES ?

Chez les Odonates, le milieu de vie de la larve et de l'adulte est différent. En effet, les larves évoluent en milieu aquatique et les adultes en milieu aérien. Le cycle de vie de ces insectes comporte 3 étapes : l'œuf, la larve et l'adulte (imago). Après accouplement les femelles pondent des œufs qui vont donner naissance à des larves. L'œuf peut, suivant l'espèce, être inséré dans une tige de plante ou directement être déposé dans l'eau.

À noter : l'observation d'exuvies et/ou de la reproduction d'une espèce est une preuve d'autochtonie (l'espèce accomplit son cycle de vie complet sur le site où elle a été vu).



CYCLE DE VIE DES LIBELLULES
Plan national d'actions 2011-2015

La larve vit alors dans un milieu aquatique (eau stagnante ou courante suivant les espèces) et adopte une respiration branchiale. Comme chez les insectes adultes, la larve de Libellule a un corps segmenté en 3 parties (tête, thorax et abdomen). Sur sa tête, on retrouve une paire d'antennes, des yeux composés plus ou moins gros et surtout un organe préhenseur essentiel pour la chasse qu'on appelle le masque. Le thorax porte trois paires de pattes et des fourreaux qui protègent les futures ailes. Enfin, l'abdomen est composé de 10 segments, l'observation des segments 8 et 9 permet la détermination du sexe de l'individu. La larve est une chasseuse redoutable, elle se nourrit d'autres larves d'insectes ou d'amphibiens (têtards de grenouilles et de crapauds). Elle va ensuite évoluer et grandir en effectuant plusieurs mues successives.

Le stade larvaire peut durer entre 2 mois et 5 ans. Lors de la dernière mue, la mue imaginale, la larve sort de l'eau et se perche sur une tige. L'adulte sort de son exuvie : c'est l'émergence. La durée de vie d'un adulte peut aller de quelques heures (s'il est dévoré par un oiseau ou une grenouille) à plusieurs mois.

Pour effectuer toutes les phases de leur développement, les Libellules doivent avoir accès à une grande diversité de milieux de vie.



Émergence exuvie,
Libellula depressa mâle
- © Xavier HOUARD

Les Libellules adultes volent essentiellement par temps ensoleillé et calme. Elles sont actives en pleine journée (généralement entre 10h et 18h). La période d'activité de ces adultes se situe entre le mois d'avril et le mois d'octobre. Mais il est important de noter que le cycle est propre à chaque espèce, certaines ne volent qu'au printemps et d'autres qu'en fin d'été. Ces périodes sont précisées sur chaque fiche espèce. Certaines sont très exigeantes quant à leur milieu de vie et peuvent être qualifiées de « bio-informatrices », c'est-à-dire qu'elles apportent des informations sur l'état de santé du milieu qu'elles occupent.

COMBIEN D'ODONATES EXISTE– IL DANS LE VAL-D'OISE ?

La France possède une grande richesse spécifique (la plus grande d'Europe) avec presque une centaine d'espèces autochtones.

Cependant, les Odonates sont des insectes relativement sensibles aux modifications environnementales, c'est pourquoi leur nombre varie au cours du temps. L'environnement en Île-de-France est soumis à de rapides remodelages ou aménagements du territoire du fait des activités humaines (agriculture, sylviculture, constructions, création d'infrastructures...).

Avant 2010, on recensait 39 espèces dans le Val-d'Oise. Aujourd'hui ce sont 45 espèces qui sont désormais connues. Ce gain peut être expliqué par une augmentation des prospections des milieux (amélioration des connaissances naturalistes) mais également par de nouvelles colonisations d'espèces issues d'épisodes migratoires.

Note : l'espèce, le taxon de base en systématique, est l'unité retenue, qui caractérise ici des Libellules pouvant se reproduire entre elles et avoir une descendance fertile.

Des Libellules visiblement différentes peuvent appartenir à une seule espèce. Ainsi, des formes connues ou plus rares peuvent apparaître, ou plus communément, un dimorphisme peut exister entre mâles et femelles.

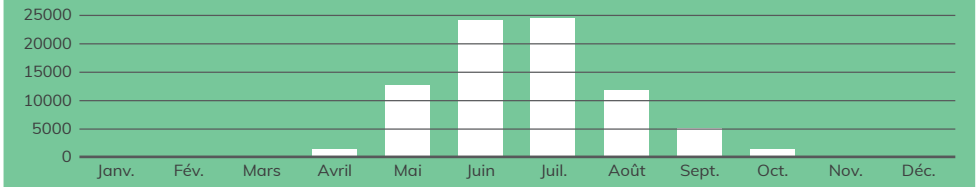
POURQUOI, QUAND, COMMENT ET OÙ ?

Observer et inventorier ?



L'Epte dans le Val d'Oise - © Julien PIOLAIN

CUMUL MENSUEL DES OBSERVATIONS D'ODONATES
en Île-de-France depuis 1952



Cette figure nous informe sur les périodes propices aux Libellules.
Il est intéressant de noter que les observations faites en hiver sont exceptionnelles,
la plupart des Libellules sont actives entre avril et octobre.

POURQUOI ?

Les inventaires, les relevés faunistiques des professionnels ou les observations des naturalistes amateurs permettent, une fois les informations regroupées et centralisées, d'établir, après analyse, un « état de santé » de la nature.

Les Odonates sont bien visibles, cependant leur vol est rapide, ce qui rend leur identification parfois difficile. Le nombre de données peut alors être insuffisant pour l'analyse de l'état de santé des espèces à l'échelle de la région. C'est pourquoi, toutes les observations de Libellules, même réalisées par des amateurs (sciences participatives) permettent de préciser scientifiquement leur état et peuvent s'avérer essentielles pour certaines espèces.

QUAND ?

Pour observer les Libellules, il faut connaître un minimum leur mode de vie et leur écologie. La période la plus propice à leur observation se situe à la mi-journée, en été, lorsque le temps est calme et ensoleillé.

Pour plus de succès dans les recherches, nous avons indiqué dans cet ouvrage, pour chacune des espèces (partie « Monographies »), les périodes d'observation effectives des adultes dans le département.

Chaque espèce possède sa propre période de vol. Il est donc intéressant de viser différents créneaux d'observation. Pour la réalisation d'un inventaire, il s'agit pour un espace donné de rechercher toutes les espèces présentes. Ainsi, pour optimiser les observations, il est préférable de faire au minimum deux visites sur le même site la même année (une visite entre mai et juin et une deuxième entre juillet et août).

Si l'objectif est la recherche d'une espèce particulière, il faudra alors se renseigner sur sa biologie afin de planifier une visite sur le site pendant sa période de vol.

COMMENT ?

Certains critères d'identification sont remarquables à distance et peuvent être observés grâce à une paire de jumelles ou à l'œil nu. Cependant, une identification en main est parfois nécessaire. Ces insectes volent souvent à hauteur d'homme mais au-dessus de plans d'eau. Il est souvent indispensable de se munir d'un filet de capture. Ce filet permet d'attraper les Libellules de manière efficace et sans les blesser. Il convient de noter que l'étude particulière d'une espèce protégée de Libellule nécessite l'obtention d'une dérogation spécifique.

La capture des Libellules n'est pas aisée puisqu'il s'agit d'un insecte très rapide et très agile. Une fois la Libellule attrapée il suffit de l'observer à travers les mailles et de nommer l'espèce. Il est recommandé si possible, de prendre une photo pour confirmer l'identification. Ensuite, l'individu est relâché. Des techniques de « capture, marquage et recapture » ont permis d'affirmer que les prises n'influent pas ou peu sur la mortalité des insectes.

Il est également possible de pêcher les larves pour pouvoir déterminer la présence de l'espèce. L'examen des exuvies (dernière mue laissée par la larve lors de l'émergence) est également efficace.



Capture d'un Odonate
Brachytron pratense mâle - © Xavier HOUARD

OÙ ?

Tous les milieux de la région sont intéressants à étudier et à inventorier. Mais seuls ceux disposant d'un minimum de végétations et de milieux aquatiques seront en lien avec les Odonates à un moment ou un autre de leur développement. Cependant, toute autre observation, dans n'importe quel endroit, sera instructive pour préciser par exemple une migration d'espèce ou encore des comportements liés à l'utilisation d'habitats naturels inhabituels... Les Odonates sont des insectes diurnes et héliophiles (s'activent le jour et affectionnent le soleil). Ils évoluent la plupart du temps dans des espaces ouverts (dégagés de végétation haute) et humides. Ils volent souvent au-dessus de la végétation ou à proximité immédiate de la surface de l'eau et ne fréquentent que très rarement les milieux ombragés (sous-bois sombres). On les retrouve majoritairement dans les clairières, autour d'une prairie humide, d'un étang, d'un lac ou d'un cours d'eau.

L'observation des Libellules peut être envisagée dans tous types de milieux tant qu'un point d'eau se trouve à proximité (jardin, bord d'une route, prairie naturelle, réservoir d'eau, etc.). Il arrive de voir certaines espèces en chasse assez loin de tout point d'eau, par exemple l'Orthétrum réticulé *(Orthetrum cancellatum)* chasse dans des prairies sèches.

Une zone régulièrement perturbée (tonte de gazon, entretien des bords de routes) sera moins riche qu'une friche et sera toujours moins accueillante pour les insectes et donc pour les Libellules.

Les observations dans les espaces réglementés comme les Réserves naturelles, les Espaces naturels sensibles, etc. sont possibles sur les cheminements accessibles au public mais devront faire l'objet d'une demande auprès des gestionnaires, notamment pour réaliser des captures ou afin d'explorer d'autres secteurs que l'abord des chemins.

Contact ENS Val d'Oise :
tvb@valdoise.fr

L'Epte dans le Val d'Oise - © CDVO



Différents outils existent, principalement fruits du travail de passionnés, pour aborder la connaissance des Libellules.

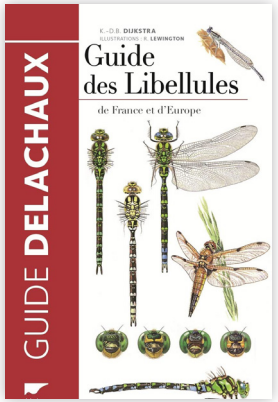
VOUS VOULEZ CONTRIBUER À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL DU VAL D'OISE ?

Géonature.fr, un nouvel outil Internet pour tous les observateurs de Libellules est là.

Ce portail de saisie de données conçu pour toute la région Île-de-France permet de renseigner en ligne ses observations de nombreux organismes vivants. La consultation des données des différents contributeurs est possible. Les « vides de prospection » pourront par exemple être comblés et la connaissance réactualisée. Ainsi, grâce au détail de la répartition passée et présente des différentes espèces sur un territoire, leur prise en compte ne pourra qu'être meilleure.

ATLAS, GUIDES, LISTES ROUGES DES outils complémentaires





ATLAS FAUNISTIQUE

Il s'agit d'un état des lieux de la faune d'un territoire délimité (national, régional, départemental), réalisé à un moment donné, provenant du recueil de données et présenté sous forme de cartes de présence.

On le dit « dynamique » lorsqu'il est alimenté et mis à jour régulièrement, ce qui est possible grâce aux atlas « en ligne » :

- Observatoire des Odonates franciliens : www.atlasbiodiversite.arb-idf.fr/taxon/odonates/atlas
- Suivi temporel des Libellules-Steli : www.odonates.pnaopie.fr/steli

Le présent ouvrage se définit donc comme un atlas départemental, l'*Atlas des Libellules et Demoiselles dans le Val-d'Oise*.

GUIDES (DE DÉTERMINATION) DES LIBELLULES

Ce type d'ouvrage, plus ou moins technique, vise à permettre à un observateur de se frayer un chemin parmi les différentes espèces existantes pour aboutir si possible à un seul nom d'espèce (niveau systématique préférentiellement requis).

Ces ouvrages dits « grand public » ou « naturalistes », existent particulièrement pour les groupes les plus accessibles. Cependant, des groupes d'espèces plus difficiles y sont également présentés.

LISTE ROUGE : NATIONALE, RÉGIONALE

Les Listes rouges, nationales ou régionales, sont des outils ayant pour objectifs d'identifier les priorités, de guider les stratégies d'action à différentes échelles territoriales et d'inciter tous les acteurs à agir pour limiter le taux de disparition des espèces. Elles contribuent à mesurer l'ampleur des enjeux et les progrès accomplis.

Ces Listes rouges sont réalisées à partir de la méthodologie officielle de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Dans le Val d'Oise, aucune espèce définie comme « menacée nationale » d'après la Liste rouge n'est encore présente (*UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016)*).

En Île-de-France, une *Liste rouge régionale des Libellules* dresse un état des lieux des menaces pesant sur les Libellules et constitue une nouvelle référence standardisée (*Houard & Merlet, 2014*).

Issu de l'analyse de 28 800 données collectées depuis le début des années 1980 par 303 contributeurs, ce travail synthétisé dans un ouvrage s'adresse aux élus, aménageurs, gestionnaires et à toutes les personnes désireuses de mieux prendre en compte la biodiversité.

Cet outil est donc plus que jamais fonctionnel pour le territoire du Val d'Oise.

La complémentarité de ces 3 types de travaux constitue une analyse avancée de l'étude spatiale et temporelle des Libellules, ce qui permet de mieux les prendre en considération dans les démarches de préservation de la biodiversité.



ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
ATLAS, GUIDES, LISTES ROUGES : DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DES CONNAISSANCES

dans le Val d'Oise

La connaissance des Odonates dans le département repose sur les observateurs (les personnes) et les observations qu'ils se sont attachés à noter, en précisant le lieu (à minima la commune) et la date. Cette information dite « donnée », peut alors être utilisée.

La somme de toutes ces données recueillies d'année en année sur un territoire, par exemple un département, va ainsi permettre de livrer un état des connaissances générales et ce, pour chacune des espèces.

D'OÙ VIENNENT CES DONNÉES ?

Les données qui ont servi à la réalisation de cet atlas sont celles qui ont été utilisées pour l'élaboration de la *Liste rouge régionale des Odonates d'Île-de-France* et réactualisées en 2020. Ce regroupement a pu être réalisé par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie). Il compte au final 5081 données.

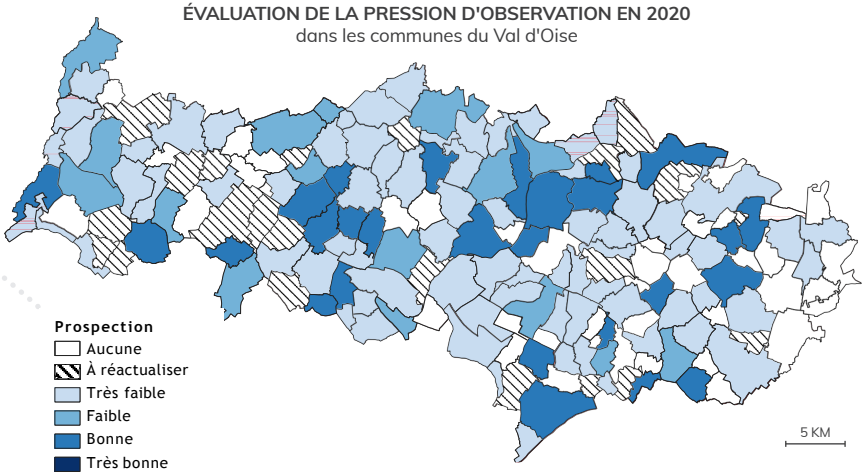
OBSERVE-T-ON SUFFISAMMENT DANS LE VAL-D'OISE ?

La « pression d'observation » est l'expression utilisée pour indiquer si les observations de Libellules et de Demoiselles ont été importantes ou inexistantes sur un territoire, ici pour chaque commune du département.

Si de nombreuses données sont rattachées à une commune, la pression d'observation sera qualifiée de « Bonne » ou « Très bonne ». Si elle est absente la pression sera marquée comme « aucune » sur la commune concernée.

De cet état des lieux, il ressort que sur l'ensemble des 184 communes du département du Val d'Oise, 142 (soit 75%) disposent déjà d'au moins une donnée d'observation d'Odonates.

ÉVALUATION DE LA PRESSION D'OBSERVATION EN 2020
dans les communes du Val d'Oise



ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
ÉTAT DES CONNAISSANCES DANS LE VAL D'OISE

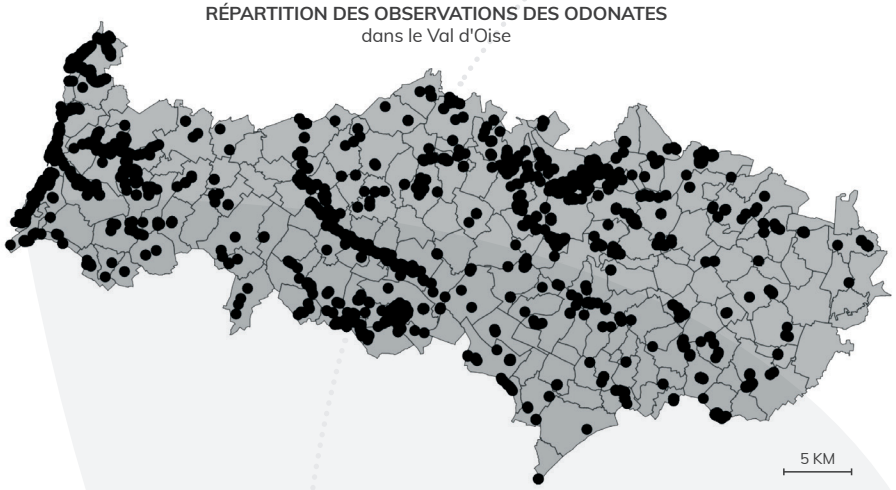


Sur 43 autres communes, aucune Libellule ou Demoiselle n'a encore été signalée.

C'est pourquoi, il est important d'encourager les observateurs à noter ce qu'ils voient afin d'obtenir un maximum de données et permettre la mise en place d'un atlas encore plus précis et plus riche. En effet, le Val d'Oise possède un réseau hydrographique assez dense, il est donc peu probable qu'une commune n'abrite aucun Odonate.

Dans un second temps, chaque observateur est invité à poursuivre ses observations et autant que faire se peut, apporter la précision désormais utilisable par tous, celle du GPS. Celle-ci peut être donnée sur le lieu d'observation, par exemple via un téléphone mobile, ou bien, en regardant sur un site Internet (ex : Géoportail de l'IGN) à posteriori.

RÉPARTITION DES OBSERVATIONS DES ODONATES
dans le Val d'Oise

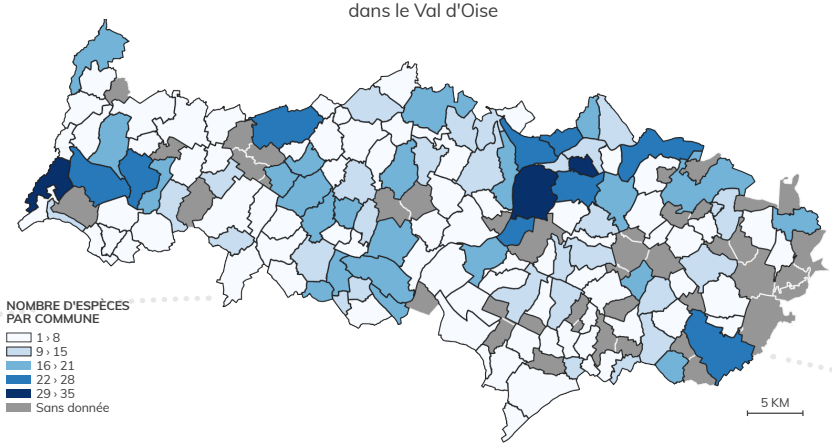


Dans la majorité des cas, le point porté sur la carte, dans le périmètre de chaque commune correspond à la localisation par GPS.

La position retenue étant, à quelques mètres près, celle où l'individu a été vu.

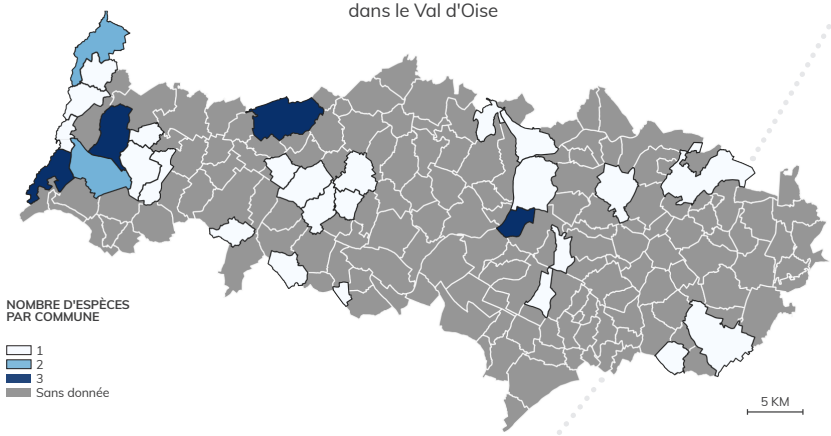
Cette précision est importante car elle permet d'informer et d'accompagner le propriétaire ou le gestionnaire d'un terrain pour le maintien et l'accueil des Odonates.

RICHESSE SPÉCIFIQUE DES ODONATES
dans le Val d'Oise



La carte ci-dessus expose la « richesse spécifique ». Elle montre que certains territoires sont, ou ont été, plus accueillants pour les Odonates que d'autres. Ceci peut provoquer un effet « boule de neige » : les observateurs sont enclins à revenir plus souvent sur les sites riches en espèces, ce qui contribue à enrichir les données du site, peut-être au détriment d'autres lieux moins connus.

RICHESSE SPÉCIFIQUE DES ODONATES MENACÉS
dans le Val d'Oise



Dans le Val d'Oise, 11 espèces sont dites « menacées » selon la Liste rouge régionale : 8 espèces appartiennent à la catégorie « vulnérable » et 3 à la catégorie « en danger ».



DÉCOUPAGE DE L'ÎLE-DE-FRANCE EN UNITÉS PAYSAGÈRES
Sources : SRCE IDF/Écosphère

ANALYSE DU NOMBRE D'ESPÈCES PAR UNITÉ PAYSAGÈRE

On distingue différents grands paysages en Île-de-France, façonnés par les principaux cours d'eau et modifiés au fil du temps par l'occupation des sols liée à l'activité humaine et le relief.

Le Val d'Oise compte cinq grandes unités paysagères :

L'Agglomération de Paris

Ce sont les plaines, buttes et plateaux urbanisés, parfois boisés (massifs forestiers). Dans la continuité de Paris, ces territoires présentent une urbanisation ininterrompue où le végétal est faiblement représenté par rapport à la surface totale.

Le Pays de France

Il est composé de buttes boisées, de grandes plaines et de plateaux cultivés.

La Vallée de l'Oise

C'est une grande vallée urbanisée, rurale en amont, avec quelques plaines ou plateaux cultivés.

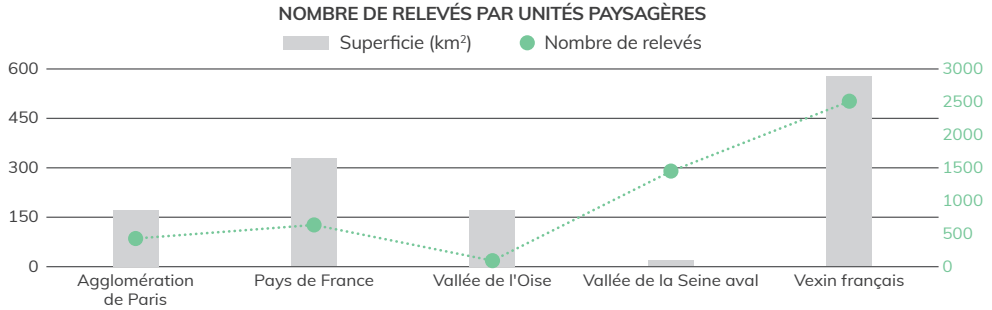
La Vallée de la Seine aval

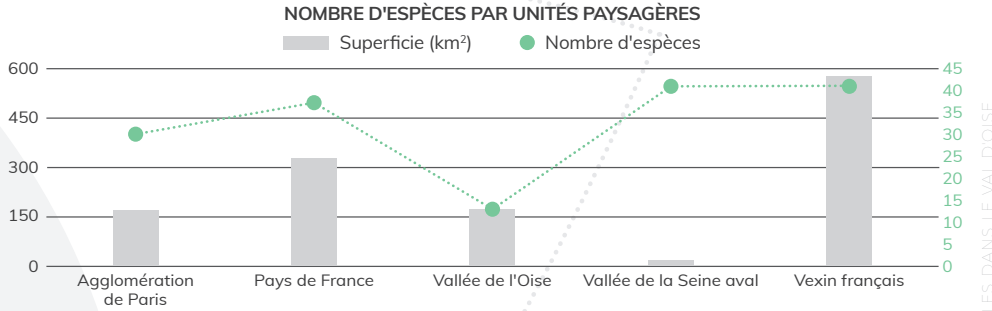
Cette autre grande vallée rurale, avec les célèbres boucles de Seine, est partagée avec le département des Yvelines et du Val d'Oise. Les coteaux calcaires qui la surplombent sont rattachés au Vexin français.

Le Vexin français

Cette entité représente la plus grande superficie du département. Les paysages sont dominés par des plaines et plateaux cultivés, des buttes principalement boisées et des petites ou moyennes vallées rurales. On y trouve également, sous forme de reliquats dans les fonds de vallées, des rivières et ruisseaux (vallée de la Viosne, de l'Epte, de l'Aubette...), des espaces humides souvent boisés et quelquefois ouverts.

On constate que le nombre de relevés de Libellules et de Demoiselles est plus élevé dans le Vexin français (toutes données confondues). Cette unité paysagère est en effet la plus vaste et la plus diversifiée au niveau des habitats naturels.





	SUPERFICIE (km²)	NOMBRE DE RELEVÉS	NOMBRE D'ESPÈCES
Agglomération de Paris	173,7	421	30
Pays de France	324,4	671	37
Vallée de l'Oise	165,8	25	12
Vallée de la Seine aval	4,9	1457	41
Vexin français	582,1	2507	41

ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
ÉTAT DES CONNAISSANCES DANS LE VAL D'OISE

MONOGRAPHIES des 45 espèces récentes et actuelles du département

EXPLICATION DES MONOGRAPHIES

Les espèces présentées ci-dessous sont classées par ordre systématique :
FAMILLE - GENRE - ESPÈCE

Seules les espèces observées dans le département depuis 1995 ont fait l'objet d'une monographie.

FAMILLE

Les couleurs se rapportent aux neuf familles traitées dans cet ouvrage :

- CALOPTERYGIDAE Caloptérygidés
- LESTIDAE Lestidés
- COENAGRIONIDAE Coenagrionidés
- PLATYCNEMIDIDAE Platycnémididés
- AESHNIDAE Aeschnidés
- GOMPHIDAE Gomphidés
- CORDULEGASTRIDAE Cordulégastridés
- CORDULIIDAE Cordulidés
- LIBELLULIDAE Libellulidés

NOM COMMUN de l'espèce

Nom(s) courant(s) et reconnu(s) pour désigner l'espèce.

NOM SCIENTIFIQUE

D'usage international. Selon les cas (révision systématique), il peut avoir un ou plusieurs synonyme(s) plus ou moins ancien(s) mais dont l'usage n'a plus cours.

IDENTIFICATION

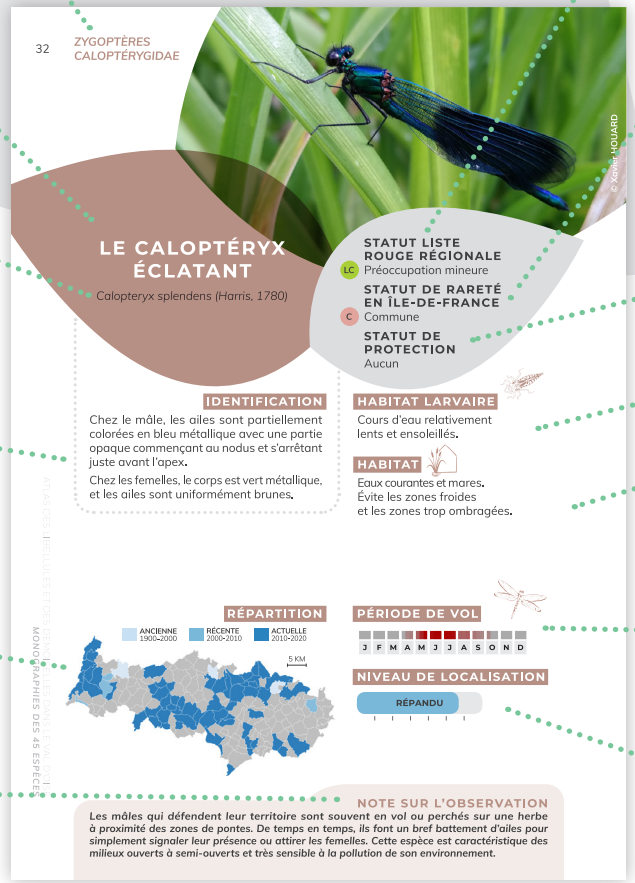
Critères d'identification basés sur des caractères visibles permettant une détermination par discrimination, pour la quasi-totalité des espèces recensées dans le département. Ces critères ne sont donc pas toujours valables dans d'autres départements français.

RÉPARTITION

Les cartes par espèce distinguent trois périodes d'observation menées dans les communes du Val d'Oise.

NOTE SUR L'OBSERVATION

Des traits de vie particuliers à l'espèce sont ici évoqués afin d'indiquer à l'observateur ce qui la caractérise.



STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE

Catégorie de menace ***(Houard & Merlet, 2014)***.

- NA Non applicable
- DD Données insuffisantes
- LC Préoccupation mineure
- NT Quasi-menacée
- VU Vulnérable
- EN En danger
- CR En danger critique
- RE Régionalement éteinte

Les catégories NA, CR et RE, n'apparaissent pas dans les monographies, celles-ci étant attribuées à des espèces soit observées dans le département avant 1995 (RE et CR), soit erratiques ou encore à population non significative (NA).

STATUT DE RARETÉ EN ILE-DE-FRANCE

Indice de rareté régionale ***(Houard & Merlet, 2014)***.

- CC Très commune
- C Commune
- AC Assez commune
- PC Peu commune
- AR Assez rare
- R Rare
- RR Très rare
- E Exceptionnelle
- NR Non Revue

« Pour chaque espèce est indiqué un indice de rareté régionale. Cet indice a été calculé sur la période 1992-2012, en suivant une méthodologie standardisée basée sur le nombre de mailles de 5 km où l'espèce est présente. »

Houard & Merlet, 2014

STATUT DE PROTECTION

Il s'agit pour cette rubrique de rappeler si l'espèce fait l'objet d'un statut réglementaire de protection à l'échelon national ou régional.

HABITAT LARVAIRE

Il s'agit du milieu de vie propice aux larves d'Odonates.

HABITAT

Il désigne le lieu de vie de l'espèce, qui peut être assez restreint ou très varié.

PÉRIODE DE VOL

Cet indice signale, d'après les relevés effectués en région, quand la Libellule (adulte) a déjà été observée et donc quand un autre représentant de son espèce est susceptible d'être observé de nouveau. La teinte la plus foncée est en rapport avec le maximum d'observations. Les mois sont scindés en décades soit 10 jours. Attention, ces dates ne sont pas directement transposables à d'autres régions.

NIVEAU DE LOCALISATION de l'espèce dans le département

Celui-ci varie selon la superficie sur laquelle l'espèce a été observée dans le Val d'Oise :

- de 3%	Très localisée	**10 à 25%**	Assez localisée	**50 à 75%**	Répandue
3 à 10%	Localisée	**25 à 50%**	Assez répandue	**Plus de 75%**	Très répandue

PRÉSENTATION des 9 familles de Libellules

NOTE

Les termes « ordre », « sous-ordre » et « famille » désignent un niveau taxonomique précis. Il ne s'agit pas d'un assemblage arbitraire. En systématique, les espèces appartenant à un même ordre, un même sous-ordre ou une même famille présentent un certain nombre de caractères communs qui sont directement visibles ou non.

L'ordre des Odonates est généralement divisé en deux sous-ordres :

- **LES ZYGOPTERA :**
  Zygoptères ou Demoiselles
  Eux-mêmes divisés en 4 familles.
  - CALOPTERYGIDAE *Calopérygidés*
  - COENAGRIONIDAE *Coenagrionidés*
  - LESTIDAE *Lestidés*
  - PLATYCNEMIDIDAE *Platycnémididés*
- **LES ANISOPTERA :**
  Anisoptères ou Libellules « vraies »
  Eux-mêmes divisés en 5 familles.*
  - AESHNIDAE *Aeschnidés*
  - CORDULIIDAE *Cordulidés*
  - GOMPHIDAE *Gomphidés*
  - LIBELLULIDAE *Libellulidés*
  - CORDULEGASTRIDAE *Cordulégastridés*

* *En France, il existe une sixième famille d'Anisoptères, qui n'est pas représentée dans le Val d'Oise... Il s'agit des Macromidés.*

LES ZYGOPTÈRES OU DEMOISELLES :



CALOPTERYGIDAE
Calopterygidés

Cette famille de Demoiselles est reconnaissable grâce à ses grandes ailes ovales. Le corps présente une coloration métallique. Les mâles sont plus colorés que les femelles notamment au niveau des ailes qui peuvent être bleues, vertes ou cuivrées. Les ailes se rétrécissent progressivement jusqu'à la base du corps. Les mâles n'ont pas de ptérostigmas (courte région de l'aile la plus large). Comme chez tous les Zygoptères les yeux sont largement séparés sur la tête et les ailes sont généralement fermées au repos. Les mâles et les femelles se concentrent généralement au niveau des cours d'eau. Quand il s'agit de défendre un territoire les mâles sont assez virulents. Pour séduire les femelles, ils exécutent des danses nuptiales aériennes très élaborées.



LESTIDAE
Lestidés

Ces Demoiselles ont un corps fin, vert métallique ou brun, parfois recouvert de pruine. Les ptérostigmas sont longuement rectangulaires et bien visibles. Contrairement aux autres Zygoptères, les Lestidés se perchent avec les ailes étalées. Certaines espèces de cette famille sont capables de se reproduire dans des points d'eau temporaires.



COENAGRIONIDAE
Coenagrionidés

Cette famille se caractérise par un corps très fin. Les colorations sont variées (bleu, vert, jaune, orange, rouge et violet) avec une prédominance de bleu.

La partie supérieure de l'abdomen est plutôt sombre tandis que la partie inférieure tend vers le jaune. Les ptérostigmas sont petits. Au repos les ailes sont fermées.

ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
MONOGRAPHIES DES 45 ESPÈCES



PLATYCNEMIDIDAE
Platycnémididés

Dans le monde, il existe 25 espèces de cette famille (Europe, Asie, Afrique, Nouvelle Guinée), mais un seul genre est présent dans notre région et dans le Val-d'Oise, le genre Platycnemis avec *Platycnemis pennipes*. Les membres de cette famille sont reconnaissables grâce à leur tête très élargie transversalement et les tibias souvent dilatés. Ces Demoiselles sont généralement claires et non métalliques.



GOMPHIDAE
Gomphidés

Les Libellules de cette famille sont de taille moyenne. Elles ont un corps jaune/vert marqué de noir. Les Gomphidés ont de gros yeux séparés. Chez de nombreuses espèces, l'abdomen se termine en massue.

LES ANISOPTÈRES OU LIBELLULES :

Ce sont de grandes Libellules. Elles présentent de gros yeux largement jointifs. Cette famille est hétérogène : elle rassemble plusieurs espèces sensiblement différentes. Certaines ont des corps sombres ornés de taches colorées et d'autres sont simplement brunes.



AESHNIDAE
Aeschnidés



CORDULEGASTRIDAE
Cordulégastridés

Les Cordulégastridés sont des Libellules de grande taille, noires et jaunes. Elles ont de grands yeux verts qui ne se touchent que par un point. Ces Libellules ont une particularité, elles ne se reproduisent qu'en eau courante, au bord de petits cours d'eau. Les larves vivent enfouies dans le sable.

ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
MONOGRAPHIES DES 45 ESPÈCES

Cette famille de Libellule est peu diversifiée. Les mâles ont un corps sombre allant du vert métallique au noir brillant. Ils sont remarquables grâce à leur vol rapide ainsi qu'à leurs nombreux allers et retours, interrompus par des phases de vol stationnaire.



CORDULIIDAE
Cordulidés

MONOGRAPHIES des 45 espèces

LIBELLULIDAE
Libellulidés



Cette famille rassemble beaucoup d'espèces. Les individus sont plutôt d'apparence robuste. Sur les ailes postérieures, on observe des taches triangulaires plus ou moins grandes, proches de l'abdomen. Ces espèces se reproduisent dans les eaux stagnantes de tous types.


© Xavier HOUARD

LE CALOPTÉRYX ÉCLATANT

Calopteryx splendens (Harris, 1780)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
C Commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Chez le mâle, les ailes sont partiellement colorées en bleu métallique avec une partie opaque commençant au nodus et s'arrêtant juste avant l'apex.

Chez les femelles, le corps est vert métallique, et les ailes sont uniformément brunes.

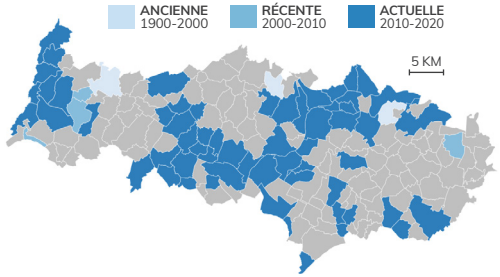
HABITAT LARVAIRE

Cours d'eau relativement lents et ensoleillés.

HABITAT

Eaux courantes et mares.
Évite les zones froides et les zones trop ombragées.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles qui défendent leur territoire sont souvent en vol ou perchés sur une herbe à proximité des zones de pontes. De temps en temps, ils font un bref battement d'ailes pour simplement signaler leur présence ou attirer les femelles. Cette espèce est caractéristique des milieux ouverts à semi-ouverts et très sensible à la pollution de son environnement.


© Xavier HOUARD

LE CALOPTÉRYX VIERGE

Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Quasi menacée NT

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Assez commune AC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Petits cours d'eau, à flux rapide et surtout bien oxygénés.
On les retrouve très souvent dans les mêmes cours d'eau que *C. splendens*.

HABITAT

Cours d'eau rapides et frais.
Apprécie les zones vallonnées.

IDENTIFICATION

Pour différencier le Caloptéryx éclatant et le Caloptéryx vierge, il suffit de regarder les ailes. Chez le premier, les ailes sont partiellement colorées alors que chez le Caloptéryx vierge les ailes le sont entièrement.

Chez le mâle, les ailes sont bleu vert. Seul l'apex est plus ou moins clair.

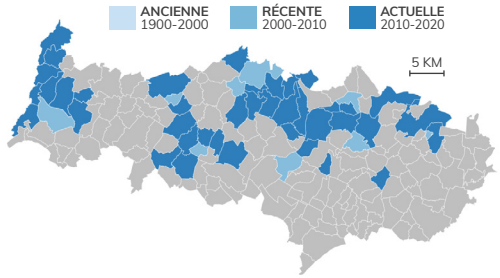
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

On retrouve cette espèce majoritairement proche des eaux courantes. Les mouvements de l'eau permettent de bien oxygéner les larves. Cependant cette espèce est particulièrement sensible à la pollution et vit mal l'artificialisation des berges ce qui explique que les populations tendent à diminuer, notamment en région parisienne.



© CACP - Émilie PÉRIÉ

LE LESTE VERT

Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
C Commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Chez le mâle et la femelle, le corps est vert métallique. Cette espèce est classée dans le genre Chalcolestes mais parfois elle est classée dans le genre Lestes. En effet, la larve est différente des autres larves du genre Lestes. Les ailes sont transparentes et les ptérostigmas sont grands et bruns clairs. Le thorax présente une pointe verte et les appendices annaux du mâle sont très clairs.

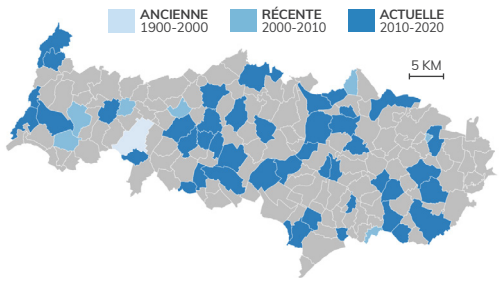
HABITAT LARVAIRE

Pièce d'eau stagnante ou eau très peu courante. Végétation très fournie sur les berges (saules, aulnes et frênes).

HABITAT

Eaux stagnantes à peu courantes entourées de végétation.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

On trouve majoritairement les adultes dans des zones ombragées. Le territoire des mâles se situe au niveau des buissons et des arbustes un peu en retrait de l'eau. Les femelles pondent la plupart du temps dans les branches de saules, des « cicatrices » peuvent être observées sur l'arbre.



© Pierre TILLIER

LE LESTE SAUVAGE

Lestes barbarus (Fabricius, 1798)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Pièce d'eau ouverte, laissant passer le soleil et peu profonde. Plantes hélophytes (partie racinaire aquatique mais pas les parties aériennes). Pièces d'eaux stagnantes temporaires inondées en hiver et s'asséchant en été.

HABITAT

Milieux humides temporaires qui s'assèchent au début de l'été.

IDENTIFICATION

Cette espèce est légèrement plus grande que les autres membres de la famille. Le mâle et la femelle possèdent de larges bandes jaunes sur le thorax. Le mâle a l'arrière de la tête jaune. Le ptérostigma est bicolore.

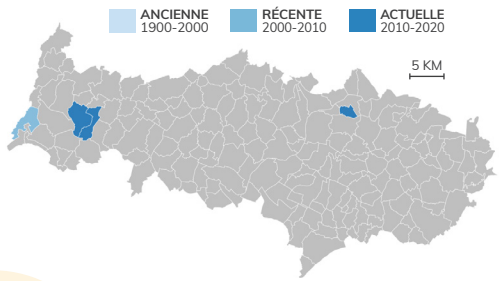
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Après l'accouplement, les femelles pondent seules ou en tandem. Elles insèrent leurs œufs dans des plantes hôtes, souvent des joncs. Cette espèce est très sensible à la sécheresse qui empêche les larves de se développer. La menace qui pèse sur elle est d'origine anthropique. Afin d'agrandir les surfaces cultivées, des mares sont comblées. Par ces pratiques, le déclin de cette espèce est constaté dans les zones agricoles.



© Xavier HOUARD

LE LESTE DES BOIS

Lestes dryas (Kirby, 1890)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
EN En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
R Rare

STATUT DE PROTECTION
Régional

IDENTIFICATION

Comme presque toutes les espèces de Lestes, cet insecte a le corps vert métallique. Pour les différencier, il faut se concentrer sur l'appendice anal des mâles (les cerques) qui est long et courbé.

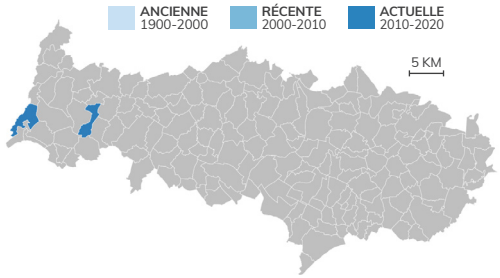
HABITAT LARVAIRE

Tous types de mares, milieux ouverts à forestiers pourvu qu'ils soient peu profonds et riches en plantes hélophytes (joncs, carex).

HABITAT

Eaux stagnantes peu profondes entourées de végétation dense comme des joncs, des roselières, etc.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette Demoiselle apprécie particulièrement les mares temporaires dont la température de l'eau monte rapidement et qui s'assèche en été. La ponte se réalise en tandem.



© Pierre TILLIER

LE LESTE FIANCÉ

Lestes sponsa (Hansemann, 1823)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Données insuffisantes DD

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Assez rare AR

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Chez cette espèce, les deux sexes ont des teintes métalliques. Les ptérostigmas sont noirs. Cependant il existe un dimorphisme sexuel. Les mâles ont les yeux et le corps bleu. Les cerques des mâles sont longs et étroits. Les femelles ont les yeux et le corps bruns.

HABITAT LARVAIRE

Points d'eau stagnante avec une végétation de type hélophytes (joncs, carex, roseaux, massettes...).

HABITAT

Eaux stagnantes entourées de plantes hélophytes (partie racinaire aquatique mais pas les parties aériennes).

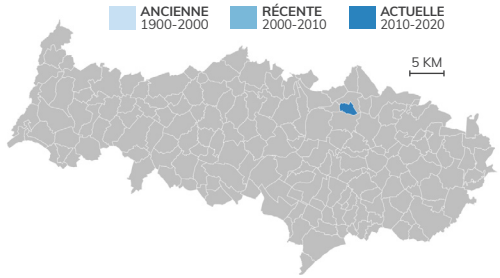
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est connue pour apprécier tous les paramètres d'eau (acide, doux, alcalin, etc.). Cette Demoiselle vole peu et reste la majorité de son temps perchée sur les herbes. La ponte se réalise en tandem. La femelle pond de haut en bas sur les tiges et termine sous l'eau.



© Gilles CARCASSÈS

LE LESTE BRUN

Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Cette espèce ne présente pas de couleur éclatante. Au contraire, il s'agit d'une Demoiselle plutôt fine avec une couleur brune terne qui lui offre un parfait camouflage sur les tiges sèches des plantes sur lesquelles elle se perche.

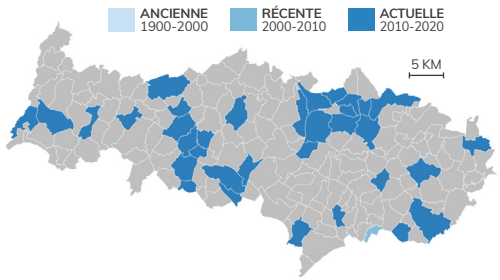
HABITAT LARVAIRE

Tous les milieux d'eau stagnante, avec une végétation hélophyte (Phragmites) et des débris végétaux flottants.

HABITAT

Eaux faiblement courantes recouvertes de débris de végétaux dans lesquels il est possible à la femelle de pondre.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est visible généralement là où l'eau est peu profonde (dans les roselières) et à la lisière des forêts. À l'automne, les imagos se regroupent dans les clairières ensoleillées et se réfugient parfois sous des pierres et des herbes sèches. Il faut noter qu'il s'agit de la seule espèce sous nos latitudes qui est capable de passer l'hiver au stade adulte.



© Xavier HOUARD

L'AGRION ÉLÉGANT

Ischnura elegans (Vander Linden,1820)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Très commune CC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Pièce d'eau stagnante à peu courante.

HABITAT

Tous types de pièce d'eau stagnante.

IDENTIFICATION

C'est une espèce très colorée. À maturité, les mâles ont le corps noir taché de bleu au niveau de la tête, du thorax et à l'extrémité de l'abdomen. Les ptérostigmas sont bicolores blanc/noir très marqués chez les mâles et nettement moins chez les femelles. Les ailes sont transparentes. Les femelles présentent souvent trois types de coloration.

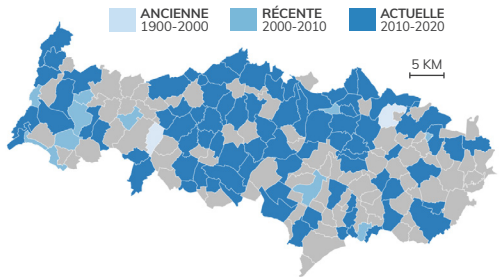
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les femelles pondent toujours seules et jamais en dessous de la surface de l'eau. Les mâles de cette espèce ne sont pas territoriaux. L'accouplement est extrêmement long et dure entre 3 et 8h. C'est une espèce colonisatrice.



© Alexandre RUFFONI

L'AGRION NAIN

Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AR Assez rare

STATUT DE PROTECTION
Régional

IDENTIFICATION

Une des particularités de cette espèce est la couleur orange vif des femelles immatures. À l'âge adulte, elles perdent cette coloration, le thorax devient vert tandis que le reste du corps s'assombrit. Lorsqu'ils sont immatures les mâles possèdent un corps beige et noir. À l'âge adulte leur corps s'assombrit. L'extrémité de l'abdomen et le thorax deviennent bleus. Les ptérostigmas sont bicolores blanc-noir et plus grands sur les ailes antérieures que sur les ailes postérieures.

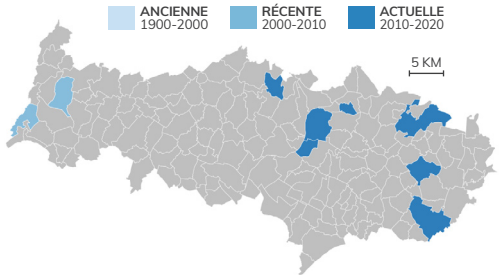
HABITAT LARVAIRE

Plan d'eau de n'importe quelle taille. Apprécie les milieux temporaires qui tendent à être recouverts de végétation.

HABITAT

À proximité des mares temporaires et des sources mais aussi des habitats pionniers.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles de cette espèce sont très agressifs. Ils attaquent les autres Zygoptères. Après l'accouplement la femelle pond seule. Cependant le mâle reste à ses côtés pour défendre sa femelle des autres Demoiselles qui pourraient la déranger.



© Pierre TILLIER

L'AGRION PORTE COUPE

Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Commune C

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Tous types de plans d'eau ensoleillés d'une taille minimum de 50m².

HABITAT

Tronçons calmes des rivières. Étangs et points d'eau entourés de végétaux et de feuilles flottantes.

IDENTIFICATION

Cette espèce est reconnaissable grâce aux deux taches bleues présentes derrière les yeux. Chez les femelles, il existe plusieurs formes : une forme terne et une forme bleue. Le mâle immature à un corps lilas. À l'âge adulte il devient bleu. À la base de l'abdomen, on remarque un dessin noir dorsalement qui ressemble à une coupe posée sur un socle.

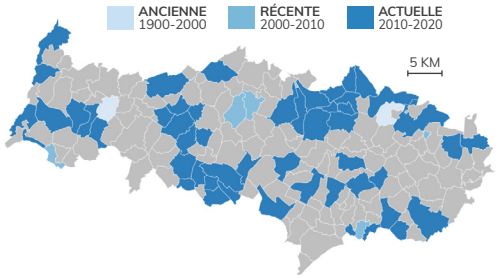
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce, extrêmement commune, va jusqu'à se développer dans les tourbières où seules quelques mares subsistent. Les mâles sont assez agressifs et s'attaquent à tous ceux qui s'approchent de leur perchoir.



© Pierre TILLIER

L'AGRION DE MERCURE

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
EN En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AR Assez rare

STATUT DE PROTECTION
National

IDENTIFICATION

Pour cette espèce, il existe un dimorphisme sexuel. Les femelles ont le corps vert et noir. Le mâle est quant à lui bleu et noir. À la base de son abdomen, on remarque un motif noir qui ressemble à un caducée (attribut de Mercure) ou à un casque gaulois.

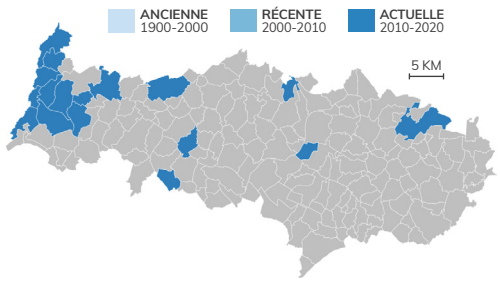
HABITAT LARVAIRE

Cours d'eau de petite taille et plutôt lents. Végétation hélophyte basse (Myosotis des marais, Cresson d'eau et Véronique des ruisseaux).

HABITAT

Ruisseaux ensoleillés avec une végétation riche composée notamment de callitriches, de Berles à feuilles étroites.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les adultes de cette espèce ne s'écartent pas de leur zone de reproduction. Ils volent souvent à faible hauteur et se posent longuement. Cette espèce est menacée notamment par l'élevage intensif de bovins qui piétinent son milieu de vie et par l'embroussaillement des ruisseaux.



© Pierre FALATICO

L'AGRION JOUVENCELLE

Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Commun C

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Toute taille de plan d'eau stagnante ou très peu courante. Végétation hélophyte.

HABITAT

Plusieurs types d'habitats. Eaux stagnantes ou ruisselantes. Présence de végétaux aquatiques.

IDENTIFICATION

Les mâles de cette espèce ont un corps bleu et noir avec des traits noirs sur la face latérale de l'abdomen. À la base de l'abdomen, on observe une marque noire en forme de U. Les femelles sont de couleurs variables, elles peuvent être vertes ou bleues.

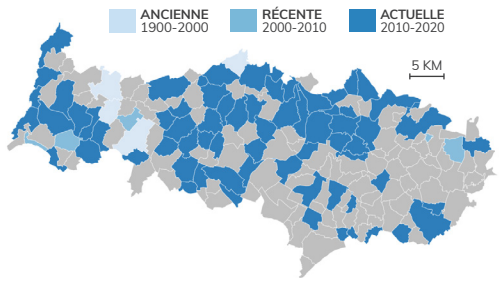
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles restent souvent proches de l'eau. Les femelles n'y viennent que pour s'y reproduire et pondre.


© Xavier HOUARD

L'AGRION JOLI

Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
EN En danger

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
R Rare

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Cette espèce ressemble beaucoup à C. *puella*. En effet, les couleurs des mâles et des femelles sont les mêmes (mâles bleus et femelles vertes ou bleues). Cependant le dessin sur l'abdomen des mâles ressemble à un Y.

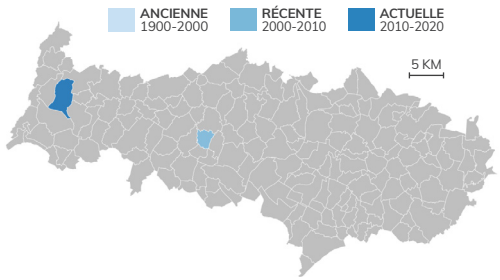
HABITAT LARVAIRE

Grands plans d'eau (marais de plaine), ou cours d'eau très lents et très végétalisés.

HABITAT

Zones humides recouvertes de végétation comme les marais.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce fréquente les mares permanentes bien végétalisées, souvent en contexte alluvial et de marais étendu.


© Pierre TILLIER

L'AGRION MIGNON

Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Régional

HABITAT LARVAIRE

Plans d'eau peu végétalisés mais plutôt ensoleillés, peu profonds.

HABITAT

Eaux stagnantes colonisées par une végétation aquatique immergée enracinée (myriophylles et cératophylles).

IDENTIFICATION

Le mâle et la femelle ont un corps sombre et bleu (certaines femelles peuvent être plus foncées). Les mâles présentent une tache noire à la base de l'abdomen en forme de tête de chat. Les segments 3 à 5 sont bicolores bleus et noirs, puis les segments 6 et 7 sont totalement noirs.

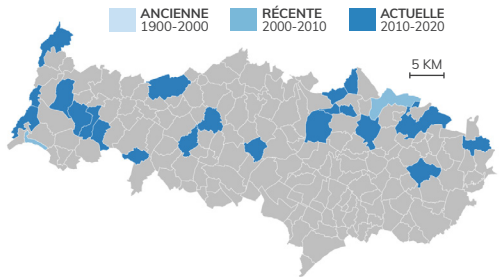
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette Demoiselle est très discrète. Les mâles aiment se poser sur les feuilles flottantes et voler à la surface de l'eau. On remarque souvent de nombreux couples en tandem à fleur d'eau.



© Xavier HOUARD

LA NAÏADE AUX YEUX BLEUS

Erythromma lindenii (Selys, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Chez cette espèce, le mâle a le corps sombre et bleu. Cette espèce est la seule à posséder au-dessus de la tête, 3 traits alignés. À la base de l'abdomen, on distingue un dessin en forme de calice. À l'extrémité de l'abdomen on remarque une tache bleue. La femelle est verte et noire. Ses appendices anaux sont clairs.

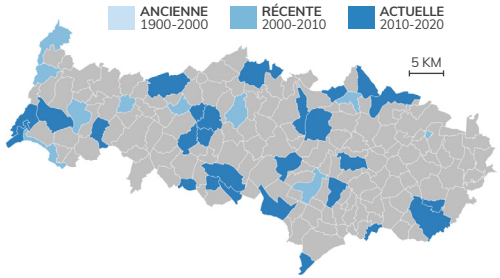
HABITAT LARVAIRE

Cours d'eau peu rapides et plans d'eau frais à plantes à feuilles flottantes.

HABITAT

Lacs, étangs, rivières, fleuves riches en végétation.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles volent à la surface de l'eau et se posent sur des feuilles flottantes.



© Pierre TILLIER

LA NAÏADE AUX YEUX ROUGES

Erythromma najas (Hansemann, 1823)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Quasi menacée NT

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Plans d'eau et cours d'eau larges plutôt lents, recouverts de végétation flottante (nénuphars ou potamots).

HABITAT

Eaux calmes (étangs, lacs, etc). Une végétation avec des feuilles flottantes constitue un support pour l'espèce.

IDENTIFICATION

Chez le mâle, le corps est noir et bleu et les yeux sont rouges. La femelle est noire et verte. Cette espèce n'a pas de tache sur l'abdomen, ce dernier est essentiellement noir excepté l'extrémité qui est colorée.

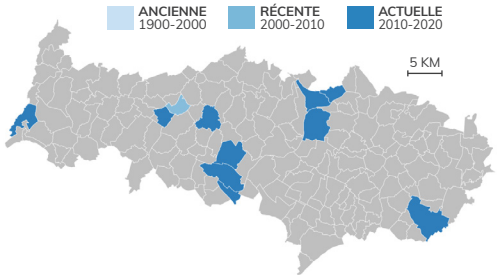
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Chez cette espèce, il est fréquent d'observer les mâles. Ils se posent très régulièrement sur des feuilles flottantes comme des nénuphars.


© Pierre TILLIER

LA NAÏADE AU CORPS VERT

Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Cette espèce ressemble beaucoup à *E. najas*. Les couleurs chez le mâle sont les mêmes. Cependant *E. viridulum* possède des bandes antéhumérales complètes jaunes ou ocres sur le thorax. De plus, à l'extrémité de l'abdomen on remarque une tache noire en forme de X chez le mâle non présente chez *E.najas*.

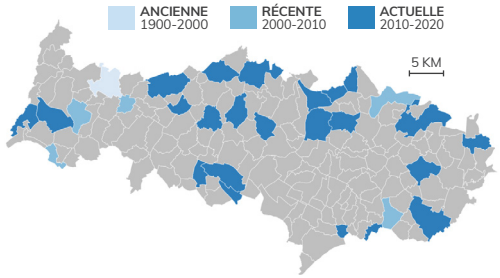
HABITAT LARVAIRE

Tous types de plans d'eau avec végétation immergée affleurante (parfois des tapis eutrophes d'algues vertes filamenteuses).

HABITAT

Apprécie les eaux stagnantes massivement couvertes par la végétation (tapis d'algues, lentilles d'eau, etc.).

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Espèce très semblable à E. najas aussi bien morphologiquement que dans son comportement.


© Alexandre RUFFONI

LA PETITE NYMPHE AU CORPS DE FEU

Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Assez commune AC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Rivière avec un flux lent ou pièce d'eau entourée d'arbustes et hélophytes.

HABITAT

Apprécie les eaux stagnantes riches en plantes.

IDENTIFICATION

Une espèce de couleur rouge vif et noire chez les deux sexes. Sur le thorax les bandes antéhumérales rouges sont bien délimitées. La partie ventrale de l'abdomen est jaune. Les ptérostigmas et les pattes sont noires

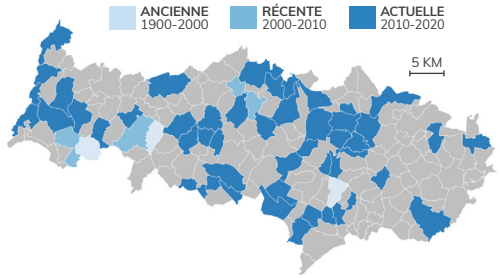
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles restent dans les zones de reproduction où ils attendent les femelles prêtes à s'accoupler. Il est courant de constater que les larves se divisent en deux groupes : celles au développement rapide (1 an minimum) et celle au développement lent (2 à 3 ans).



© Bastien LOUBOUTIN

L'AGRION DÉLICAT

Ceriagrion tenellum (de Villiers, 1789)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
VU Vulnérable

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AR Assez rare

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Chez cette espèce, les deux sexes sont rouges et noirs. Le thorax ne présente pas de bande antéhumérale, les ptérostigmas sont rouges chez les mâles, chez les femelles ils sont plutôt jaunâtres. Les pattes sont rouges.

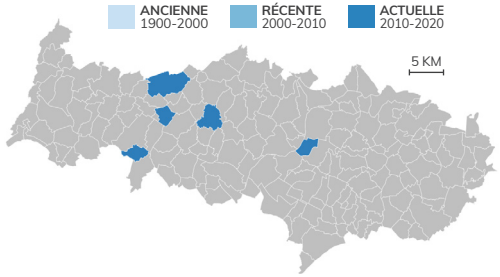
HABITAT LARVAIRE

Marais tourbeux avec végétation basse et plutôt fournie (carex et joncs) et mares peu profondes.

HABITAT

Petits ruisseaux et tourbières.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Chez cette espèce, il existe différentes formes de femelles : les femelles hétéromorphes (à couleur terne) et les femelles andromorphes (à coloration de mâles). En observant les mâles, on remarque qu'ils sont davantage attirés par les femelles hétéromorphes. Cependant, la fréquence des accouplements reste la même pour les deux formes de femelles.



© Raphaël VANDEWEGHE

L'AGRION À LARGES PATTES

Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Commun C

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Cours d'eau lents, ensoleillés et riches en végétation.

HABITAT

Milieux variés (rivières, étangs artificiels, etc.)

IDENTIFICATION

Chez cette espèce, les mâles adultes sont bleus, les mâles immatures sont blancs et les femelles sont brunes. On reconnait cette Demoiselle grâce à ses tibias élargis (d'où le nom d'Agrion à larges pattes).

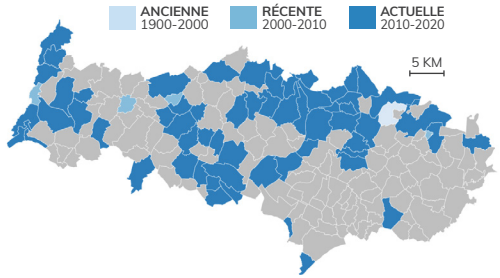
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

L'accouplement est assez long chez cette espèce (de 30 minutes à 3h). Les femelles pondent de manière zigzagante.



© Alexandre RUFFONI

L'AESCHNE AFFINE

Aeshna affinis (Vander Linden, 1820)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
PC Peu commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Les mâles ont le corps bleu et les femelles plutôt vert clair. À la base du thorax, les mâles présentent une tache en forme de masque. Sur le corps, on remarque que chaque segment présente 4 grandes taches claires. Les ptérostigmas sont remarquablement longs.

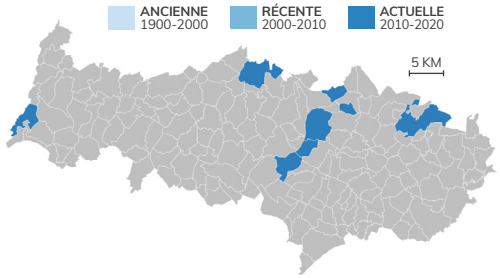
HABITAT LARVAIRE

Pièces d'eau avec de grandes hélophytes (Phragmites et Typhas). Les femelles de cette espèce pondent parfois dans des zones asséchées.

HABITAT

Plans d'eau qui s'assèchent en été.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles défendent leur territoire, ils se posent seulement en fin de journée.



© Alexandre RUFFONI

L'AESCHNE BLEUE

Aeshna cyanea (O. F. Müller, 1764)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Assez commune AC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Plans d'eau permanents, dans les zones ombragées. Parfois dans des tout petits points d'eau (flaques, ornières).

HABITAT

Mares forestières.

IDENTIFICATION

Cette espèce de grande taille est très reconnaissable. Le thorax présente 2 grosses taches claires. Sur le corps, on observe un dégradé du vert vers le bleu. L'abdomen est foncé, chez les femelles il est couvert de taches vertes.

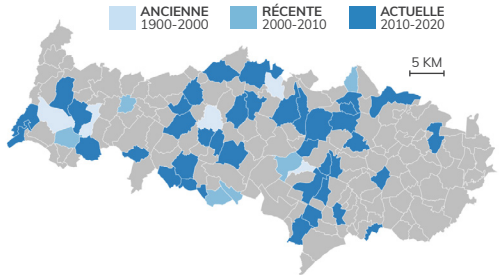
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

À faible densité de population, les mâles ne sont pas spécialement territoriaux. Ces Libellules volent aussi au crépuscule. Elles sont attirées par la lumière, c'est pourquoi elles rentrent parfois dans les maisons.



© Xavier HOUARD

LA GRANDE AESCHNE

Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
NT Quasi menacée

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
PC Peu commune

STATUT DE PROTECTION
Régional

IDENTIFICATION

C'est une grande espèce de couleur brune. Quelques taches bleues sont observables chez les mâles et jaunes chez les femelles. Les ailes sont ambrées.

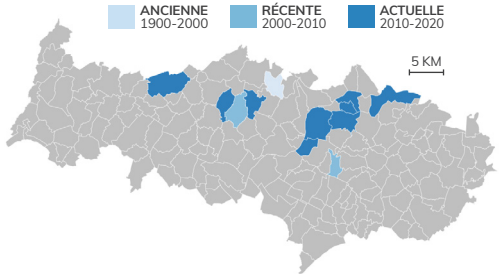
HABITAT LARVAIRE

Plans d'eau bien végétalisés d'au moins 10m² dans des zones forestières.

HABITAT

Eaux calmes riches en végétations.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les adultes planent isolément. Les mâles ne sont pas territoriaux. Cette espèce se pose peu mais lorsqu'elle le fait, elle se perche sur des tiges ensoleillées.



© Céline DESPRES

L'AESCHNE ISOCÈLE

Aeshna isoceles (O. F. Müller, 1767)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Vulnérable VU

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Très rare RR

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Essentiellement présente dans les grands marais ouverts. Apprécie les carex et les phragmites.

HABITAT

Fossés, mares, etc.

IDENTIFICATION

Cette Libellule est brune avec des ailes transparentes. Les yeux sont verts. Un triangle jaune à la base de l'abdomen est caractéristique de l'espèce.

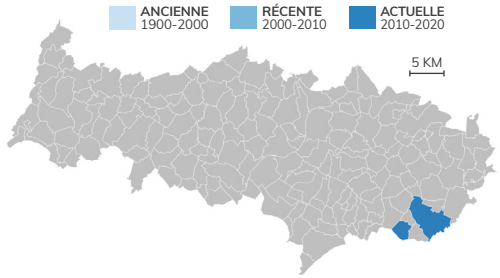
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

On retrouve cette Aeschne dans les roselières. Les mâles choisissent un territoire qu'ils défendent pendant 10 minutes puis changent d'endroit. Cette Libellule est très agressive avec ses congénères et les autres espèces.



© Gilles CARCASSÈS

L'AESCHNE MIXTE

Aeshna mixta (Latreille, 1805)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

L'Aeschne mixte possède un corps sombre parsemé de taches bleues pour le mâle (lilas chez les mâles immatures) et jaunes pour les femelles. La présence d'une tache jaune en forme de clou à la base de l'abdomen est caractéristique de l'espèce. Les bandes antéhumérales sont courtes et jaunes.

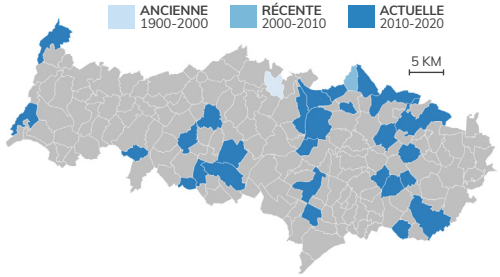
HABITAT LARVAIRE

Tous types de plan d'eau végétalisés d'au moins 10m².

HABITAT

Eaux stagnantes à légèrement courantes entourées de plantes hélophytes.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

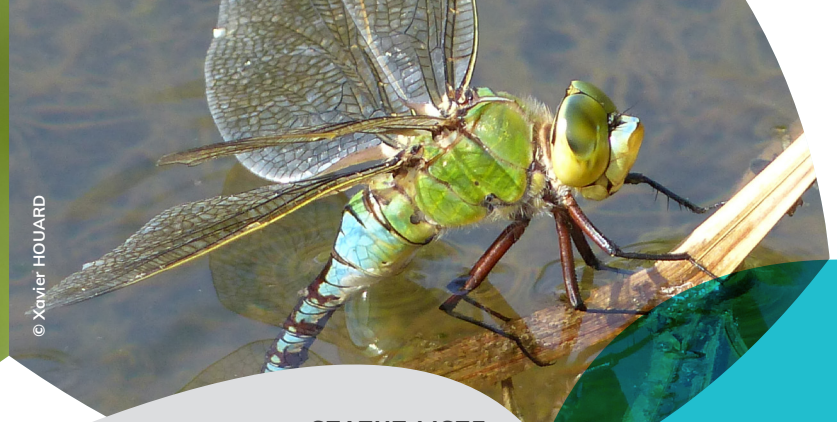
J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce n'est pas du tout agressive. On remarque souvent les imagos chasser en nuage à distance de l'eau.



© Xavier HOUARD

L'ANAX EMPEREUR

Anax imperator (Leach, 1815)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Commune C

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Tous types de plan d'eau bien ensoleillé d'au moins 10m².

HABITAT

Eaux stagnantes à légèrement courantes entourées de végétation.

IDENTIFICATION

Cet Anax est une très grande Libellule. L'abdomen est sombre et bleu pour les mâles et bleu-vert pour les femelles. Chez les 2 sexes, le thorax est vert.

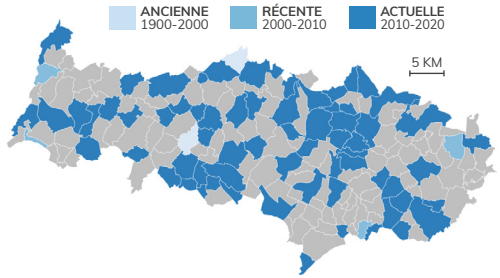
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les femelles pondent seules. Il est très rare d'observer une ponte en tandem. Lorsqu'une femelle est prête à pondre, elle garde son abdomen courbé pour indiquer aux mâles qu'elle n'est pas disponible pour un nouvel accouplement.



L'ANAX NAPOLITAIN

Anax parthenope (Selys, 1839)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
C Commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Cette Libellule a un corps brun et les yeux verts. Cette espèce est reconnaissable grâce à sa selle (base de l'abdomen) bleue surmontée de jaune qui contraste avec le reste de l'abdomen.

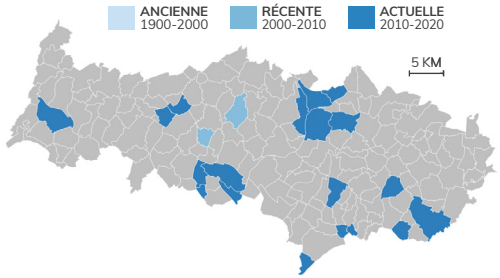
HABITAT LARVAIRE

Grands plans d'eau très ensoleillés.

HABITAT

Grandes eaux stagnantes.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Chez cette espèce, la ponte se fait en tandem, ce qui est un comportement très rare chez les Aeschnidés.



L'AESCHNE PRINTANIÈRE

Brachytron pratense (O. F. Müller, 1764)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Grands plans d'eau très ensoleillés peuplés de roseaux, de laîches et de joncs.

HABITAT

Eaux stagnantes à faiblement courantes.

IDENTIFICATION

L'Aeschne printanière est une petite Libellule avec un corps velu et un abdomen massif. Le corps est sombre et jaune chez les femelles, sombre bleu-vert chez les mâles. Ces derniers présentent deux grandes taches sur le dessus du thorax et une tache claire sur le premier segment de l'abdomen. Cette espèce vole souvent très bas au-dessus de l'eau.

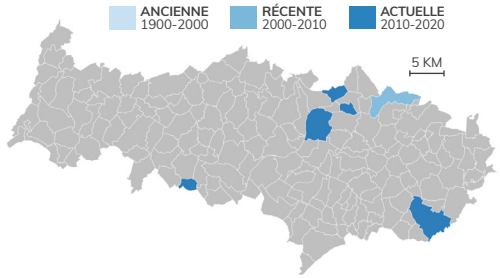
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Le vol des mâles à la recherche des femelles est remarquable : ils zigzaguent à la surface de l'eau en « fouillant » les recoins de la rive. Les accouplements (Cf cycle de vie) se font dans les fourrés.


© Xavier HOUARD

LE GOMPHE VULGAIRE

Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
NT Quasi menacé

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AR Assez rare

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Comme chez les autres Gomphidés, l'espèce présente des yeux bien séparés. La femelle et le mâle ont un corps jaune avec des taches noires. Les mâles ont un abdomen dit en massue : c'est-à-dire que les derniers segments sont plus épais. Les derniers segments sont sans marque et totalement noirs. Les ailes sont anguleuses. Les femelles sont globalement plus jaunes et leurs ailes postérieures sont arrondies.

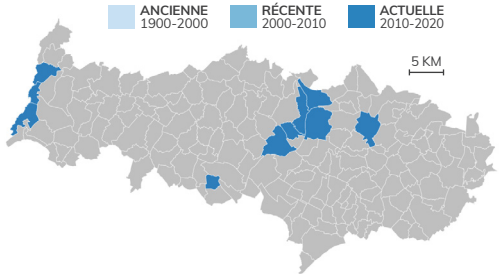
HABITAT LARVAIRE

Tous types de cours d'eau (calmes à vifs).

HABITAT

Rivière à courant modéré avec un fond sableux.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est assez difficile à observer. Les adultes peuvent s'éloigner jusqu'à 10 km du lieu de leur naissance. Le seul moyen d'apprécier leur abondance est de récolter les exuvies au printemps.


© Alexandre RUFFONI

LE GOMPHE JOLI

Gomphus pulchellus (Selys, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Le mâle et la femelle sont jaunes et noirs. Sur toute la longueur du thorax, on observe des lignes noires. Les pattes sont rayées de jaune et de noir.

HABITAT LARVAIRE

Plusieurs types de plans d'eau : étangs et rivières larges. Milieux peu végétalisés. Zone sableuse pour les larves.

HABITAT

Eaux à courant faible ou nul.

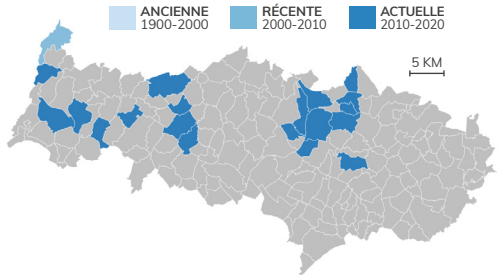
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

On remarque surtout les mâles qui patrouillent le long des berges. Il est possible de les observer sur les chemins. C'est une espèce qui ne se montre pas agressive avec ses congénères.



© Pierre TILLIER

LE GOMPHE À PINCES

Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
NT Quasi-menacée

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
R Rare

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Les individus de cette espèce possèdent des appendices anaux en forme de pinces.

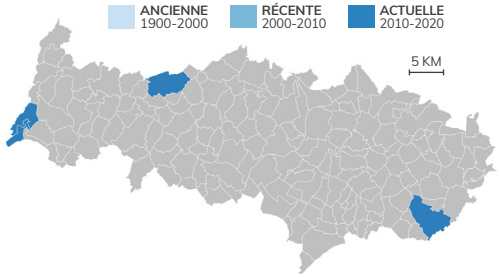
HABITAT LARVAIRE

Eaux courantes assez vives aux larges fonds graveleux et caillouteux.

HABITAT

Ruisseaux et quelquefois rivières.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Chez cette espèce, il est difficile d'observer les femelles. Si l'une d'entre elles s'approche de l'eau, plusieurs mâles se jettent sur elle pour tenter un accouplement. Les mâles se posent généralement sur le sol ou sur des pierres.



© Xavier HOUARD

LE CORDULÉGASTRE ANNELÉ

Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Quasi-menacée NT

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Régional

HABITAT LARVAIRE

Petits cours d'eau plutôt frais.

HABITAT

Ruisseaux et petites rivières.

IDENTIFICATION

Cette espèce possède un corps noir et jaune ainsi que des yeux verts (ou beige juste après l'émergence). Les femelles sont reconnaissables grâce à leur lame vulvaire très pointue. Les mâles présentent deux oreillettes latérales sur le deuxième segment de l'abdomen.

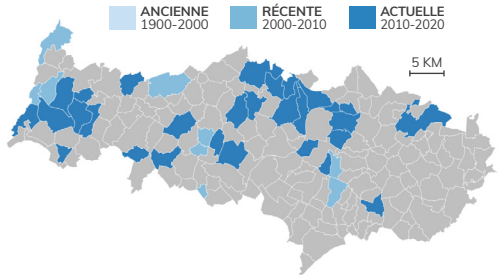
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles sont relativement visibles puisqu'ils sont occupés à chercher les femelles et à défendre leur territoire. Il ne s'agit pas d'une espèce très agressive, lorsqu'un mâle en croise un autre, ils rentrent brièvement en conflit puis continuent leur chemin. Les femelles sont discrètes mais s'observent très facilement au moment de la ponte.


© Xavier HOUARD

LA CORDULIE BRONZÉE

Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
NT Quasi-menacé

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Les individus de cette espèce ont un corps vert-brun métallique. La base des ailes est orangée.

L'abdomen des mâles est renflé en son extrémité ; en massue et de couleur bronze. Le dessus de l'abdomen ne porte aucune tache.

Les femelles ont un abdomen massif mais non renflé à l'extrémité. La partie inférieure de l'abdomen montre des zones claires.

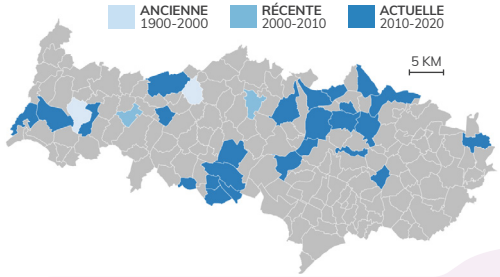
HABITAT LARVAIRE

Tous types de plan d'eau végétalisé d'au moins 5m². Mares et étangs avec des rives riches en végétations.

HABITAT

Eaux stagnantes des mares, des étangs, des tourbières, etc.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

La ponte des femelles est assez remarquable. Elles volent rapidement à la surface de l'eau et pondent furtivement ne touchant que brièvement la surface. Il est plus courant de les observer en matinée ou en soirée, ces dernières cherchant à éviter le dérangement par les mâles. Lorsque la densité de mâles est faible, ces derniers ne sont pas agressifs, ils se posent très peu et ne font que patrouiller. Si en revanche la population est importante, ils entrent en conflit avec leurs congénères pour défendre leur territoire.


© Xavier HOUARD

LA CORDULIE À CORPS FIN

Oxygastra curtisii (Dale, 1834)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Vulnérable VU

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Très rare RR

STATUT DE PROTECTION
National

HABITAT LARVAIRE

Grands cours d'eau avec des rives boisées (aulnes et saules).

HABITAT

Rivières lentes bordées d'arbres.

IDENTIFICATION

Les Libellules de cette espèce ont un corps vert avec des taches jaunes. La bases des ailes est jaune, les yeux sont verts. Les marques jaunes ne sont pas présentes sur les côtés de l'abdomen.

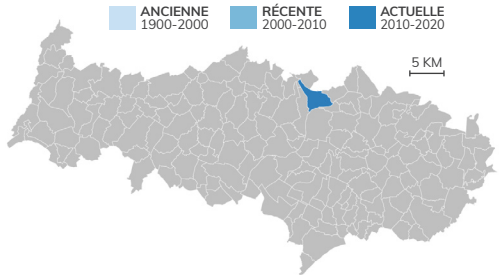
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

La ponte se réalise de la même manière que C. aenea, c'est à dire furtivement à la surface de l'eau au cours du vol. Les femelles sont, la plupart du temps, observables dans les zones ombragées et calmes.



© Xavier HOUARD

LA LIBELLULE DÉPRIMÉE

Libellula depressa (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
C Commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Les Libellules de cette espèce ont un abdomen trapu et court, bleu chez les mâles matures et brun jaune chez les femelles. Les côtés de l'abdomen sont tachés de jaune. La base des ailes est recouverte d'une large tache triangulaire noire.

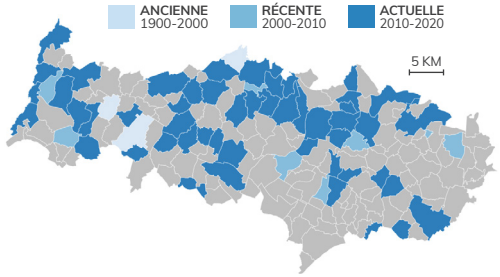
HABITAT LARVAIRE

Espèce peu exigeante. N'importe quelle pièce d'eau, qu'elle soit ensoleillée ou non.

HABITAT

Eaux stagnantes, points d'eau de petite taille.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles et les femelles de cette espèce sont très souvent en vol. Les femelles pondent en vol et les mâles ne sont jamais très loin. Ils protègent les femelles et les œufs.



© Pierre TILLIER

LA LIBELLULE FAUVE

Libellula fulva (O. F. Müller, 1764)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Assez commune AC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Grands points d'eau avec battements de nappe ou cours d'eau frais et bien végétalisés.

HABITAT

Rivières et ruisseaux avec une végétation dense.

IDENTIFICATION

Les mâles ont les yeux bleus - ardoise et un corps sombre bleu et noir. L'extrémité de l'abdomen est noire, sans pruine. Les femelles et les mâles immatures sont orange vif. Les ailes sont marquées par une tache triangulaire foncée à leur base. Ces taches sont moins étendues que chez *L. depressa*, en particulier sur les ailes antérieures.

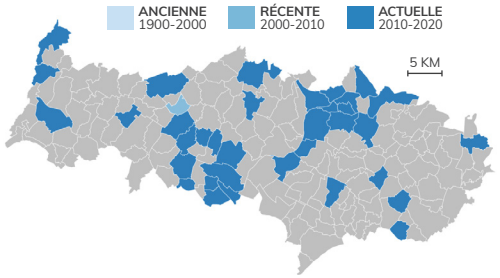
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles sont assez territoriaux, ils défendent un territoire d'une cinquantaine de mètres carrés dans lequel ils recherchent une femelle pour se reproduire.



© Pierre TILLIER

LA LIBELLULE À QUATRE TACHES

Libellula quadrimaculata (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commun

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Les adultes ont un corps jaune-brun. La base des ailes postérieures est marquée d'une tache noire très remarquable. De plus, les ailes présentent une tache à chaque nodus. Chaque aile porte alors deux points, ce qui porte à quatre points de chaque côté (d'où son nom).

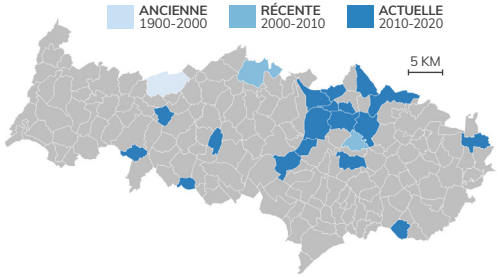
HABITAT LARVAIRE

Tous types de pièce d'eau bien végétalisée d'au moins 10m².

HABITAT

Eaux stagnantes alimentées avec une végétation développée.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles de cette espèce sont assez territoriaux. Ils surveillent leurs congénères depuis une tige sèche. L'accouplement avec les femelles est très rapide (une vingtaine de secondes en plein vol). Les mâles sans territoire guettent les autres mâles et à la première opportunité ils volent le territoire de leurs congénères.



© Pierre TILLIER

L'ORTHÉTRUM BRUN

Orthetrum brunneum (Fonscolombe, 1837)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Peu commune PC

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Petits cours d'eau peu végétalisés et peu profonds.

HABITAT

Petits ruisseaux à végétation peu abondante (milieux stagnants ouverts).

IDENTIFICATION

Ces Libellules ont un abdomen sombre, bleu ou noir chez les mâles. Les femelles ont le corps brun. Les ailes sont transparentes. Les ptérostigmas sont bruns-rouges. La face est blanche-bleutée.

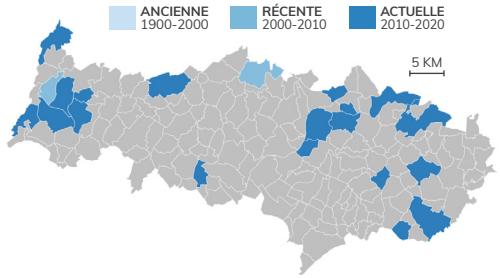
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce apprécie les zones peu couvertes de végétaux. Les mâles défendent un territoire. Les mâles qui n'en ont pas trouvé attendent, perchés, qu'une place se libère (mâles satellites). Les femelles pondent dans le territoire du mâle afin que ce dernier puisse la défendre lorsqu'elle pond et protéger les œufs.



© Alexandre RUFFONI

L'ORTHÉTRUM RÉTICULÉ

Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
C Commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Ces Orthétrums ont un abdomen bleu chez les mâles et jaune chez les femelles. La base des ailes n'a pas de tache noire (ne pas confondre avec la Libellule fauve). Chez les mâles, l'extrémité de l'abdomen est toujours noire.

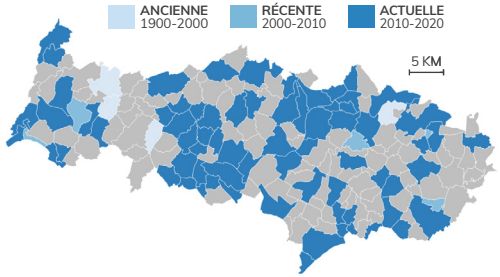
HABITAT LARVAIRE

N'importe quel point d'eau peu végétalisé et surtout bien ensoleillé d'au moins 20m².

HABITAT

Eaux stagnantes à peu courantes avec peu de végétation.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles sont souvent posés sur les rives ou sur des pierres autour des étangs. Ils défendent un territoire pendant 10 à 15 jours, période durant laquelle ils sont très agressifs. L'accouplement peut se dérouler en plein vol (une trentaine de secondes) ou posé (environ 15 minutes).



© Pierre TILLIER

L'ORTHÉTRUM BLEUISSANT

Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Vulnérable VU

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Assez rare AR

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Ruisseaux, étangs.

HABITAT

Eaux courantes et stagnantes.

IDENTIFICATION

À ne pas confondre avec l'Orthétrum brun. Cette Libellule a un corps plus fin. Les femelles sont brunes et les mâles bleus. Les ptérostigmas sont longs et jaunes.

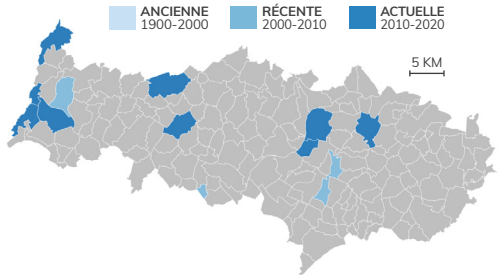
PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Les mâles de cette espèce se posent rarement, ils se déplacent continuellement. L'accouplement dure de quelques minutes à plus d'une demi-heure.



© Gilles CARCASSÈS

LA LIBELLULE ÉCARLATE

Crocothemis erythrae (Brullé, 1832)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commune

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Les mâles de cette espèce sont très reconnaissables grâce à leur coloration rouge vif. Les ailes sont marquées par une large tache jaune à leur base. Les ptérostigmas sont jaune paille. Les femelles sont brun-jaune avec une tache plus claire entre les ailes. L'abdomen est large.

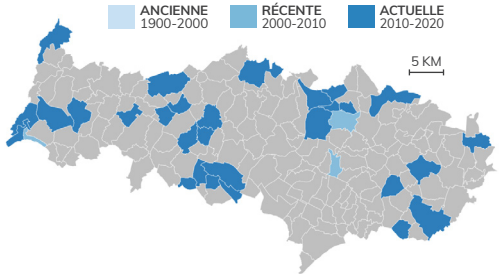
HABITAT LARVAIRE

Tous types de pièce d'eau, bien végétalisées d'au moins 50m² et bien ensoleillées.

HABITAT

Eaux stagnantes.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est la seule Anisoptère entièrement rouge (y compris les pattes).



© Alexandre RUFFONI

LE SYMPÉTRUM MÉRIDIONAL

Sympetrum meridionale (Selys, 1841)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Rare R

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Plan d'eau ensoleillé et bien végétalisé.

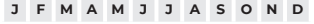
HABITAT

Eaux stagnantes et peu profondes.

IDENTIFICATION

Les femelles ont le corps jaune et les mâles sont rouge-orange. Le thorax est brun clair. Les ailes sont transparentes et les ptérostigmas sont très clairs.

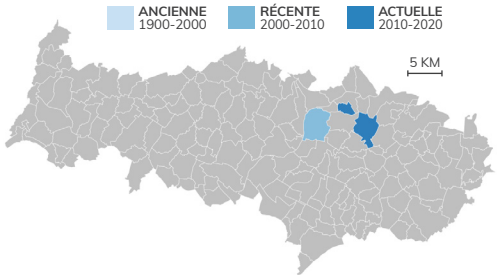
PÉRIODE DE VOL



NIVEAU DE LOCALISATION

TRÈS LOCALISÉ

RÉPARTITION



NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est en expansion depuis les régions plus méditerranéennes mais semble s'installer en Île-de-France. Les accouplements ont lieu posés. Les femelles pondent seules ou en tandem. Les mâles restent à proximité pour défendre les femelles.



© Pierre TILLIER

LE SYMPÉTRUM DE FONSCOLOMBE

Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AR Assez rare

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

C'est une Libellule avec un abdomen jaune chez les femelles et rouge-orangé chez les mâles. On remarque une tache jaune plus ou moins étendue à la base des ailes postérieures. Les ptérostigmas sont clairs et bordés de nervures noires. La partie inférieure des yeux est bleue. Le dessus des segments 7 et 8 de l'abdomen est couvert de taches noires.

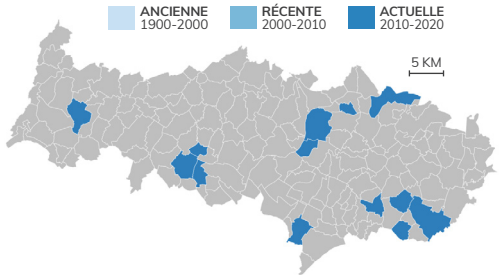
HABITAT LARVAIRE

Pièces d'eau d'au moins 20m², bien ensoleillée.

HABITAT

Eaux stagnantes et chaudes, peu profondes.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

LOCALISÉ

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est migratrice. Les mâles sont territoriaux et s'attaquent même à des espèces plus grosses comme A. imperator. Les accouplements ont lieu posés et durent environ 15 minutes. Les femelles pondent généralement en tandem. Parfois, les mâles restent à proximité pour défendre les femelles.



© Pierre TILLIER

LE SYMPÉTRUM ROUGE-SANG

Sympetrum sanguineum (O. F. Müller, 1764)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
Préoccupation mineure LC

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
Commun C

STATUT DE PROTECTION
Aucun

HABITAT LARVAIRE

Plans d'eau peu végétalisés et surtout ensoleillés.

HABITAT

Tous les milieux aquatiques entourés de végétations. Évite les rivières trop courantes.

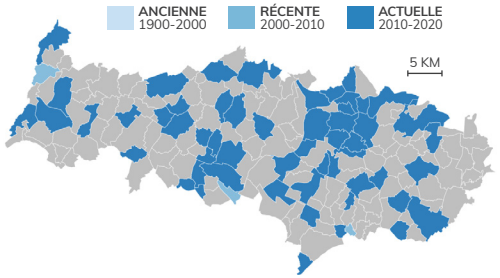
IDENTIFICATION

Les pattes sont noires et l'abdomen est rouge vif chez les mâles et jaune chez les femelles (ne pas confondre avec la Libellule écarlate qui possède les pattes rouges). La face est rouge vif chez les mâles matures. L'abdomen est en forme de massue. Les ptérostigmas sont rougeâtres.

PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

RÉPARTITION



NIVEAU DE LOCALISATION

RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

La ponte commence en tandem, puis le femelle finit généralement seule. Elle lâche les œufs en vol au-dessus de l'eau.



© Xavier HOUARD

LE SYMPÉTRUM STRIÉ

Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)

STATUT LISTE ROUGE RÉGIONALE
LC Préoccupation mineure

STATUT DE RARETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
AC Assez commun

STATUT DE PROTECTION
Aucun

IDENTIFICATION

Cette Libellule se différencie du Sympetrum rouge sang par la couleur de ses pattes, ces dernières sont rayées de noir et de jaune. L'abdomen n'a pas une forme de massue.

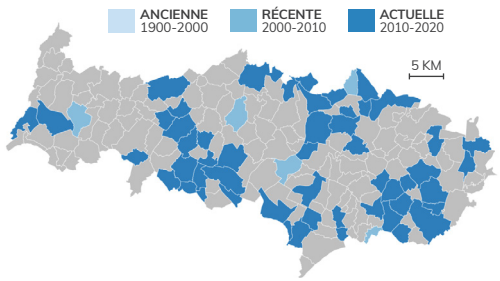
HABITAT LARVAIRE

Toutes tailles de pièces d'eau ensoleillées.

HABITAT

Diversité d'habitats, avec une préférence pour les eaux profondes.

RÉPARTITION



PÉRIODE DE VOL

J F M A M J J A S O N D

NIVEAU DE LOCALISATION

ASSEZ RÉPANDU

NOTE SUR L'OBSERVATION

Cette espèce est assez répandue du fait que les individus immatures se dispersent loin de leur zone de naissance. Les mâles sont la plupart du temps posés sur la végétation. Ils défendent leurs perchoirs. L'accouplement dure environ 15 minutes. Les femelles pondent en tandem puis seules. Les mâles restent à proximité pour défendre leurs femelles.

L'accouplement du mâle et de la femelle forme une figure très caractéristique de l'ordre des Odonates : « le cœur copulatoire ».

© Xavier HOUARD

ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
MONOGRAPHIES DES 45 ESPÈCES



QUELQUES SITES D'ACCUEIL FAVORABLES

à ces Odonates dans le

Département

LA VALLÉE DE L'EPTE

Située à l'extrême Nord-Ouest de l'Île-de-France, la vallée de l'Epte marque une limite à la fois départementale et régionale : en effet, cette rivière sépare d'un côté le département de l'Eure et la Normandie et de l'autre, le Val-d'Oise et la région Île-de-France.

Sinueuse et rapide, l'Epte a modelé le paysage par érosion, dessinant des coteaux à pentes relativement fortes, contrastant avec le fond de vallée. La morphologie, le caractère préservé de cette vallée, ainsi que les activités rurales existantes permettent à une faune et une flore diversifiées de s'y épanouir.

On y rencontre ainsi des milieux comme les pelouses calcicoles, des zones marécageuses jouxtant des boisements alluviaux, ou encore quelques rares prairies humides pâturées. Cette variabilité d'habitats favorise l'installation de nombreuses espèces. À chaque milieu correspond un cortège : celui des zones de sources, des étangs, ou encore des ruisseaux et petites rivières... Ces espaces permettent à chaque espèce d'accomplir son cycle de vie : certaines nécessitent la présence de végétations spécifiques, appelées plantes-hôtes, pour y insérer leurs œufs. D'autres, sont relativement généralistes et déposent leurs œufs en surface, ou bien en profondeur, au niveau des sédiments du cours d'eau.



L'Agrion à larges pattes
(Platycnemis pennipes)



L'Agrion de mercure
(Coenagrion mercuriale)



Cordulégastre annelé
(Cordulegaster boltonii)

Le cortège des Demoiselles et Libellules des étangs présent dans le Val d'Oise repose sur les taxons suivants : l'Aeschne mixte (*Aeshna mixta*), le Sympétrum à nervures rouges (*Sympetrum fonscolombii*), l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*) ou encore le métallique Leste vert (*Chalcolestes viridis*). L'étang de Vallière à Santeuil, accueille l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), protégé en Île-de-France.

Sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », on recense une quarantaine d'espèces : on citera par exemple le commun Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*), présent notamment le long des rivières à courant lent et ensoleillées, ou l'Agrion à larges pattes (*Platycnemis pennipes*). Autour des eaux stagnantes, on retrouvera plutôt l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*), l'Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*), la Nymphe à corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*) ou l'Anax empereur (*Anax imperator*). Le plus rare Gomphe à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), qui affectionne davantage les cours d'eau, a également été observé en 2016 sur l'un des espaces naturels sensibles du site, le marais de Frocourt.

L'une des espèces emblématiques du site de la Vallée de l'Epte est l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*). Cette petite demoiselle caractéristique par son emblème de casque gaulois sur son 2e segment abdominal est une espèce protégée au niveau national. Elle s'établit uniquement dans des cours d'eau lents, bien oxygénés et ensoleillés, où leurs plantes-hôtes peuvent se développer : l'Ache faux-cresson (*Helosciadium nodiflorum*) et les herbiers de callitriches (*Callitriche spp.*) par exemple. L'Agrion de Mercure peut voir son installation favorisée par la gestion différenciée : fruit du travail mené par les jardiniers du Conseil départemental, l'espèce s'est réinstallée en 2021 au Parc de l'Abbaye de Maubuisson, en pleine ville !

Les exigences de ces espèces en font ce que l'on appelle des indicateurs écologiques : grâce à elles, il est possible d'évaluer l'état de conservation des milieux qui les hébergent. C'est notamment le cas de l'Agrion de mercure ou du Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*).

Ces deux espèces, très sensibles aux dégradations de leur habitat, et à faible capacité de dispersion, sont directement impactées lorsque leur milieu de vie est modifié. Les suivis de ces populations permettent alors de connaître les zones les plus détériorées, et d'établir des priorités en termes d'actions de gestion.

Grâce à ces espèces indicatrices, il est donc possible de savoir si un milieu qui leur était favorable s'est dégradé. Il faut bien entendu tenir compte d'autres critères, propres aux exigences écologiques de chaque espèce : la densité de végétation, la calibration des cours d'eau ou encore les sources de pollution. En fonction de ces observations et des résultats de suivi, il est possible de prioriser les zones où il est nécessaire d'agir, et quelles sont les opérations à envisager.

Prenons l'exemple de l'Agrion de mercure : lors du constat de la dégradation des populations, plusieurs causes peuvent être identifiées. La végétation du cours d'eau, précédemment entretenue par un agriculteur, ne l'est peut-être plus, et l'ensoleillement nécessaire à l'espèce n'est plus suffisant. Les berges ont pu être retravaillées ou accentuées, ce qui empêche l'implantation des plantes-hôtes de l'espèce. Le cours d'eau a pu s'envaser peu à peu, compromettant la bonne oxygénation du milieu...

Ainsi, des opérations d'éclaircissement de la végétation, de curage léger du cours d'eau ou de l'étang, de décaissement des berges, ou d'enlèvement de buses, peuvent permettre de restaurer des conditions favorables à diverses espèces. Des travaux plus conséquents peuvent également être envisagés : réouverture de mégaphorbiaies dégradées afin de restaurer une prairie humide, remise en place d'un pâturage extensif, restauration hydromorphologique du cours d'eau... En créant un partenariat avec les exploitants agricoles, qui peuvent en général effectuer cet entretien, les Odonates peuvent être un formidable moyen de sensibilisation sur les pratiques favorables à la biodiversité. Car même si certaines espèces possèdent une capacité de dispersion suffisante, le maintien et la restauration de leurs habitats, ainsi que de leurs couloirs de déplacement, sont primordiaux pour préserver ces insectes fascinants.

Camille GAUDIN
Chargée de mission Natura 2000
au sein du PNR du Vexin français

LES MILIEUX HUMIDES DE L'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Des Libellules à Cergy-Pontoise ? Étonnant non ? Pourtant, même en milieu très urbain il est possible de les rencontrer pourvu qu'il y ait un peu d'eau, mais pas seulement.

Les Odonates sont certes dépendants de la présence de point d'eau pour leur survie, les larves étant entièrement aquatiques. Mais une simple cuve ne suffira pas. La clé, c'est la végétation !

Cergy-Pontoise abrite au bas mot une trentaine d'espèces d'Odonates. Le territoire comporte de nombreux points d'eau présentant des dimensions et une végétation diversifiée. Certaines espèces ont même un fort intérêt patrimonial comme le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) ou la Libellule fauve (*Libellula fulva*) vus autour des étangs de Grouchy à Osny.

Au-dessus du bassin de Blanche de Castille à Saint-Ouen-l'Aumône, ou d'une mare en bords d'Oise à Maurecourt, la présence de saules, favorise le Leste vert (*Chalcolestes viridis*). Cette demoiselle a l'habitude de pondre ses œufs dans l'écorce des branches de cet arbre, qui pendent à l'aplomb de l'eau. À leur éclosion, les larves tombent ensuite directement dans l'eau.

Les arbres ne sont pas la seule végétation importante. La strate herbacée est primordiale pour les Odonates. Au moment de l'émergence les larves grimpent sur les tiges de roseaux, de Plantain d'eau ou d'Iris des marais et s'y accrochent le temps de sortir de leurs exuvies. On peut d'ailleurs en trouver plusieurs autour des bassins du château de Menucourt

ENS de l'étang de Vallière à Santeuil



ou du Petit Albi à Osny. Il arrive même qu'on assiste à l'émergence d'une Libellule adulte.

L'aménagement de points d'eau de toute taille au sein de la ville est bénéfique pour les Libellules. Il est nécessaire que les berges soient en pente douce, permettant ainsi à une végétation importante de se développer. La création de ces points d'eau permet la formation de milieux favorables aux Odonates.

Ces espaces jouent le rôle de régulateur thermique, particulièrement appréciable lors des épisodes de canicule, et celui « d'éponge » tout aussi valorisable dans les périodes de fortes pluies. Ce sont des points de rassemblements importants pour de nombreuses espèces qui viennent s'y abreuver, s'y reposer, s'y nourrir ou s'y reproduire. De véritables havres de biodiversité. Et contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas des réservoirs à moustiques, loin de là ! Surtout en présence d'Odonates ! Leurs larves en sont de grandes prédatrices.

Émilie PÉRIÉ
Chargée de mission à la Communauté
d'Agglomération de Cergy Pontoise

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES : UN RÉSEAU DE MILIEUX FAVORABLES AUX ODONATES

Compétence départementale depuis 1985, les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont créés grâce à la mobilisation de deux outils, foncier et financier, afin de protéger des sites naturels fragilisés ou menacés. L'objectif de leur création est de maintenir, préserver et valoriser des milieux naturels ou des paysages, des champs d'expansion de crue, et d'en assurer leur sauvegarde, tout en les ouvrant, si possible, au public. En France, le réseau des ENS est composé de 4 300 sites sur plus de 3 600 communes.

Le Val d'Oise s'est doté, depuis la mise en place de sa politique ENS en 2001, de plus de 50 ENS répartis sur 82 communes (sur 184 dans le Val-d'Oise), ce qui représente plus de 4 800 ha (sous veille foncière). Selon les enjeux écologiques ou paysagers présents sur les sites, leur aménagement et gestion sont confiés à la Région Île-de-France, au Conseil départemental ou aux communes. Les ENS départementaux sont des sites présentant un intérêt écologique, géologique ou paysager pour le département.

Pelouses calcicoles, étangs, mares, boisements humides, prairies, sources, petits cours d'eau... composent la mosaïque des milieux naturels des ENS départementaux. La présence de ces habitats fournit aux différents cortèges de Libellules et Demoiselles du Val d'Oise les ressources nécessaires à leur présence et au maintien de leur population.

Pour chaque ENS, des inventaires sont réalisés afin de définir les enjeux du site, notamment naturalistes. Un programme d'actions de restauration, de gestion ou d'aménagement est ensuite défini en fonction de ces enjeux et adapté à chaque site. Les sites départementaux sont gérés de façon à favoriser l'accueil de la biodiversité : création de mares avec présence de berges en pentes douces, réouverture de milieux humides, développement d'une ceinture de végétation autour des points d'eau.... Ces travaux de restauration de zones humides sont réalisés en prenant en compte la présence des espèces d'Odonates et la potentialité d'accueil du site. Le défi du technicien gestionnaire est de hiérarchiser les différents enjeux (naturaliste, hydrologique, géologique...) sur le site et d'établir un programme de travaux adéquat, se basant sur les recommandations des experts et scientifiques, tout en s'adaptant constamment aux différentes contraintes techniques, climatiques ou d'usages.

Prenons un exemple :

Situé au cœur du Vexin français, l'ENS de l'étang de Vallière, créé en 2007, se situe sur la vallée de la Couleuvre. Cet ENS est géré en partenariat avec la Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et un particulier, propriétaires, pour une partie du site. Cet ENS est composé d'une mosaïque d'habitats, du plus sec au plus humide : pelouses calcicoles, étang, roselière, mares, mégaphorbiaie, canaux et fossés, saulaie marécageuse, îlot, affleurement géologique... Cette multitude d'habitats et de micro-habitats permet de répondre aux exigences écologiques de nombreux cortèges. En effet, les Anax comme l'Anax empereur *(Anax imperator)* ou encore l'Anax napolitain *(Anax parthenope)* utilisent les grandes étendues d'eau et leurs ceintures d'hélophytes. La Naïade aux yeux bleus *(Erythromma lindenii)* et la Naïade aux yeux rouges *(Erythromma najas)* profitent quant à elles des herbiers flottants de l'étang. Sur la Couleuvre ainsi, sur ses canaux et fossés, il est possible d'observer le Caloptéryx éclatant *(Calopteryx splendens)* et le Caloptéryx vierge *(Calopteryx virgo)* ainsi que le Cordulégastre annelé *(Cordulegaster boltonii)*. L'Agrion délicat *(Ceriagrion tenellum)* est quant à lui observé sur une mare oligotrophe du site. Des mares supplémentaires ont été créées récemment et des zones de marais en cours de fermeture ont été ré-ouvertes afin d'offrir à un maximum d'espèces différentes les conditions optimales pour effectuer leur cycle de vie complet. En ce qui concerne l'entretien des abords de l'étang, une partie du pourtour de l'étang n'est plus entretenue,



Moulin de Noisement à Chars

Étang de Vallière à Santeuil



permettant aux hélophytes de s'exprimer pleinement. Au total, cette diversité d'habitats a permis de recenser 29 espèces dont 13 patrimoniales soit 65 % de la diversité odonatologique du Val-d'Oise.

Le Conseil départemental du Val-d'Oise, en tant que gestionnaire d'ENS, a une véritable responsabilité quant à la préservation de certaines populations d'espèces rares à l'échelle départementale voire régionale. C'est en effet le cas du Leste des bois *(Lestes dryas)* ou encore de l'Agrion délicat *(Ceriagrion tenellum)* que l'on ne retrouve que dans respectivement 4 et 2 localités dans le Val-d'Oise, dont la moitié sont sur des ENS. Le réseau d'espaces naturels sensibles, en complément des autres espaces protégés et gérés tels que les Réserves Naturelles nationales ou régionales, permet de conserver voire de créer les habitats et micro-habitats indispensables à ces Odonates.

Marie MELIN
Technicienne Zones humides
Conseil départemental du Val-d'Oise



Emergence fragile d'une Libellule écarlate - © Xavier HOUARD

Les Menaces EXISTANTES et la complexité DE LA SAUVERGARDE DES LIBELLULES

Les menaces qui pèsent sur les Odonates sont diverses mais principalement d'origine anthropique. L'Homme entre en concurrence avec les espèces présentes sur le milieu qu'il convoite. Les Odonates sont particulièrement touchés lorsque les milieux humides sont affectés (pollution, altération, recouvrement...).

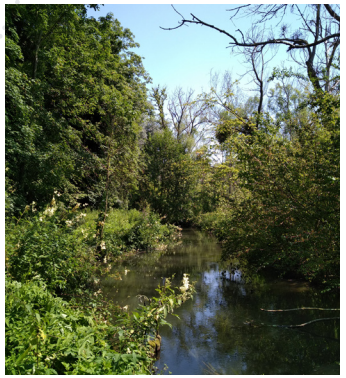
Pour répondre aux besoins grandissants des activités humaines, le territoire a vu ses milieux naturels s'artificialiser : création de routes, intensification de l'agriculture et drainages ont asséché des zones humides. Ces processus ont engendré la disparition ou le déclin de certaines populations d'Odonates du département.

Le département du Val-d'Oise possède, comme tous les départements d'île-de-France excepté Paris, des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Un ENS est selon la loi relative à la protection de la nature de 1976, un espace « *dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine [...] soit en raison d'un intérêt particulier à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent* ». Ces zones ont été identifiées et des spécialistes ont pu déterminer les menaces qui pèsent sur ces milieux.

Une particularité de la bonne santé des Odonates réside dans le fait qu'au cours de l'année, les trois stades de développement (œuf, larve, adulte) doivent rencontrer, dans leur association d'habitats, des conditions de vie adéquates au bon moment. Il s'agit d'un système sensible et toute perturbation d'un des stades peut nuire à l'espèce localement. Concrètement il peut s'agir d'une pollution des eaux. En effet, selon la Liste rouge européenne des Odonates, 39% des Libellules sont affectés par la pollution domestique (lessives, détergents, pesticides...), 32% par la pollution agricole (engrais, pesticides) et enfin 12% par la pollution industrielle (détergents, solvants, effluents...). Cette pollution influe sur les larves des Libellules mais également sur leurs proies. En somme, il existe une corrélation négative entre le taux d'urbanisation et la richesse spécifique des Odonates au niveau régional.

Pour contrer ces menaces, une stratégie de sauvegarde se révélera efficace au travers d'un ensemble de mesures qui se complètent et que chaque personne de bonne volonté peut mettre en œuvre à son échelle... C'est l'objet même du « Plan national d'actions en faveur des Libellules » du Ministère en charge de la transition écologique qui a tout récemment été rédigé et animé par l'Opie (HOUARD, 2020).

La Viosne



ATLAS DES LIBELLULES ET DES DEMOISELLES DANS LE VAL D'OISE
LES ESPÈCES MENACÉES PRÉSENTES DANS LE VAL-D'OISE

BIBLIOGRAPHIE

- **BOUDOT J.-P., GRAND D., WILDERMUTH H. & MONNERAT C., 2017**
  Les Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse.
  Biotope, Mèze (collection Parthénope), 2e édition, 456 p.
- **DIJKSTRA K.-D.B. & LEWINGTON R., 2015**
  Guide DELACHAUX
  Guide des Libellules de France et d'Europe, 2e édition, 320 p.
- **GRAND D., BOUDOT J.-P. & DOUCET G., 2014**
  Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique Luxembourg et Suisse.
  Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 136 p.
- **HOUARD X. & MERLET F., 2014**
  Liste rouge régionale des Libellules d'Île-de-France.
  Office pour les insectes et leur environnement – Natureparif. Paris. 76 p.
- **HOUARD X. (coord.), 2020**
  Plan national d'actions en faveur des « Libellules » - Agir pour la préservation des Odonates menacés et de leurs habitats 2020-2030.
  Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Hauts-de-France - Ministère de la transition écologique, 66 p.

RESSOURCES électroniques

- **Géonature - Base de données naturalistes en ligne**
  www.geonature.fr
- **Observatoire francilien de la biodiversité**
  www.observatoire.cettia-idf.fr
- **Nature Yvelines - Le blog de Gilles**
  natureyvelines.wordpress.com/
- **Nature en Ville – le Blog Nature de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise**
  www.natureenvilleacergypontoise.wordpress.com

LEXIQUE RELATIF AUX Libellules

ABDOMEN
Partie postérieure du corps.

APEX *(de l'aile)*
Extrémité de l'aile.

ANTENNE
Organe sensoriel pair inséré sur la tête des insectes, et qui est avant tout le siège de l'odorat. Elle est très courte chez les Odonates.

BANDE ANTÉHUMÉRALE
Bande colorée sur la partie supérieure du thorax.

BASE *(de l'aile)*
Portion de l'aile située près du corps.

BIOTOPE
Milieu de vie d'un être vivant. Il peut être très spécialisé ou pas du tout. Il n'est pas forcément le même pour les différents stades d'un Odonate (larve, adulte...).

DIAPAUSE
Pause dans le développement de l'activité des insectes, à un stade correspondant une période défavorable à leur croissance. Il s'agit en général de la période froide mais aussi, parfois, des périodes très chaudes et très sèches.

ENTOMOLOGIE
Étude des insectes.

ESPÈCE
Il s'agit de l'unité (taxon) de base de la systématique et qui définit par exemple des Odonates capables de se reproduire entre eux et d'avoir une descendance qui pourra elle-même en donner une autre. Pour un observateur, c'est le niveau élémentaire identifié chez un individu, pour connaître sa biologie au travers des ouvrages et notes de référence.

EUTROPHE
Se dit d'un plan d'eau profond et trouble qui présente une concentration excessive en éléments nutritifs organiques provoquant une prolifération d'algues.

EUTROPHISATION
Apport excessif de substances nutritives (nitrates agricoles et des eaux usées et secondairement des phosphates) pouvant conduire à un déséquilibre favorisant l'augmentation de la production d'algue et la prolifération d'invertébrés polluo-résistants. La disponibilité en lumière et en oxygène dissous diminue, entraînant la dégradation du milieu aquatique.

EXUVIE
Dépouille larvaire.

FAMILLE
Niveau de la classification systématique qui regroupe des genres apparentés par un certain nombre de caractères identiques. Le nom scientifique des familles a un suffixe en « idae » et il existe souvent un nom commun équivalent.

FÉMUR
Segment long et relativement épais de la patte.

GÉNÉRATION
Ensemble d'individus d'une même espèce qui apparaissent à une période donnée. En métropole, la plupart des Libellules connaissent au moins une génération chaque année. On peut donc les observer à différents stades (œufs, larves, adultes), au moins une fois par an.

GENRE
Niveau de la classification systématique qui regroupe des espèces apparentées par un certain nombre de caractères identiques, notamment au niveau génétique. Le nom de genre précède toujours le nom d'espèce.

HÉLOPHYTE
Plantes semi-aquatiques dont l'appareil végétatif et reproducteur est totalement aérien et dont les racines se développent dans une terre gorgée d'eau.

IMAGO
Insecte adulte capable de se reproduire.

INSECTE
Classe d'animal appartenant au groupe des arthropodes et possédant un squelette externe. Au stade adulte, les insectes se caractérisent extérieurement par la présence de six pattes, d'un corps en trois parties et de deux paires d'ailes.

LAME VULVAIRE
Ovipositeur, situé face ventrale à l'extrémité de l'abdomen des femelles.

LARVE
Stade du cycle biologique d'un insecte après l'œuf.

MARGE *(de l'aile)*
Désigne le bord externe de l'aile, le plus éloigné du corps.

NODUS
Nervure parallèle à l'axe de l'aile, épaissie, localisée au bord antérieur des ailes et située au niveau d'une encoche.

NYMPHOSE
Métamorphose de la larve en nymphe.

ODONATES
Ordre d'insectes qui regroupe les Demoiselles et les Libellules.

PRUINE
Couche poudreuse qui recouvre un organe et permet la protection contre le soleil ou les parasites.

PTÉROSTIGMA
Courte zone étroite parfois colorée d'épaississement du bord antérieur des ailes de Libellules.

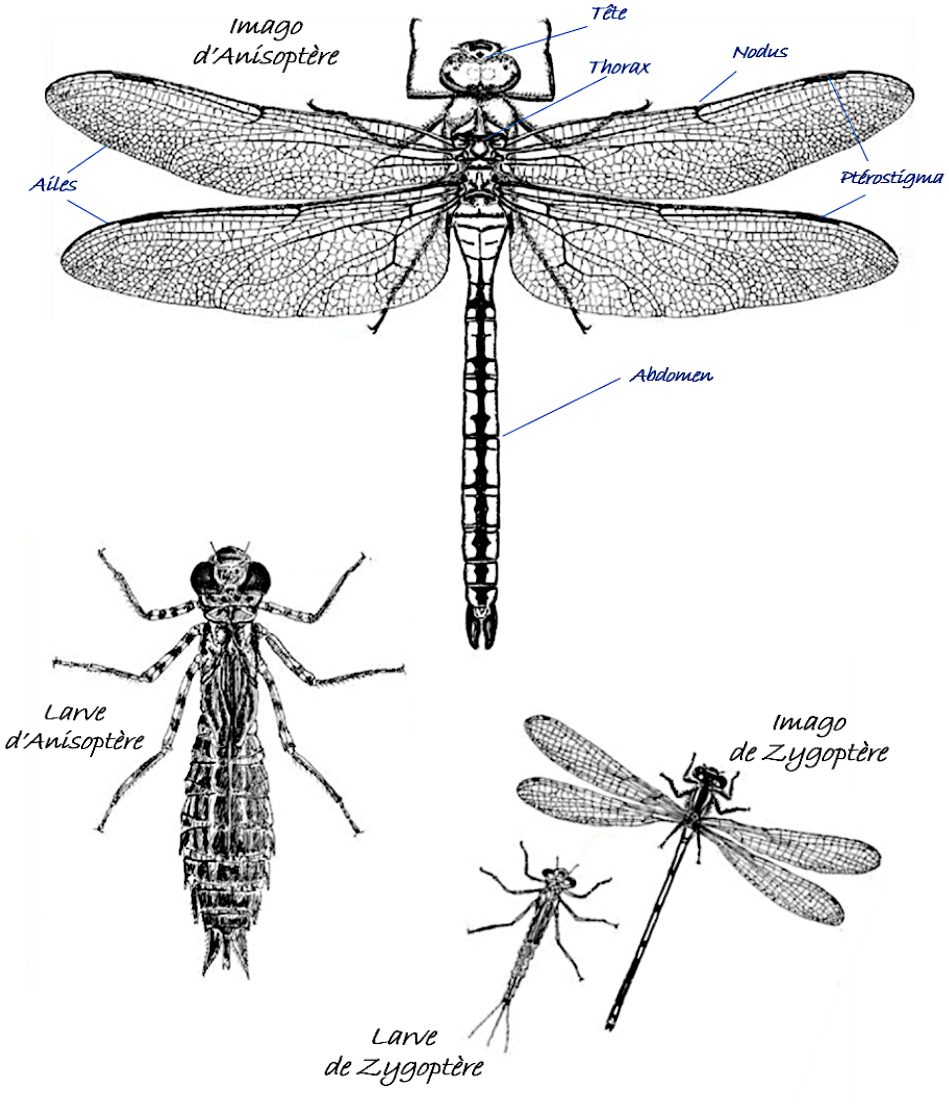
RICHESSE SPÉCIFIQUE
Nombre d'espèces présentes dans un milieu donné.

SOUS-ESPÈCE
Dans la classification, sous-population d'une espèce ayant développé des caractéristiques propres, sans que ces différences n'affectent les possibilités de reproduction au sein de l'espèce.

TANDEM
Formation d'appariement entre un mâle et une femelle d'Odonates. Les appendices anaux du mâle agrippent la femelle à la tête ou au prothorax.

THORAX
Partie médiane du corps où sont fixées les ailes et les pattes.

YEUX COMPOSÉS
Yeux qui se composent de dizaines voire de milliers de détecteurs de lumière presque identiques (lentilles). Ils permettent une perception des formes et des couleurs différentes de l'œil humain. Parfois appelés yeux à facettes.



INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms

scientifiques

A

Aeshna affinis 52
Aeshna cyanea 53
Aeshna grandis 54
Aeshna isoceles 55
Aeshna mixta 56
Anax imperator 57
Anax parthenope 58

B

Brachytron pratense 59

C

Calopteryx splendens 32
Calopteryx virgo 33
Ceriagrion tenellum 50
Chalcolestes viridis 34
Coenagrion mercuriale 42
Coenagrion puella 43
Coenagrion pulchellum 44
Coenagrion scitulum 45
Cordulegaster boltonii 63
Cordulia aenea 64
Crocothemis erythraea 72

E

Enallagma cyathigerum 41
Erythromma lindenii 46
Erythromma najas 47
Erythromma viridulum 48

G

Gomphus pulchellus 61
Gomphus vulgatissimus 60

I

Ischnura elegans 39
Ischnura pumilio 40

L

Lestes barbarus 35
Lestes dryas 36
Lestes sponsa 37
Libellula depressa 66
Libellula fulva 67
Libellula quadrimaculata 68

O

Onychogomphus forcipatus 62
Orthetrum brunneum 69
Orthetrum cancellatum 70
Orthetrum coerulescens 71
Oxygastra curtisii 65

P

Platycnemis pennipes 51
Pyrrosoma nymphula 49

S

Sympecma fusca 38
Sympetrum fonscolombii 74
Sympetrum meridionale 73
Sympetrum sanguineum 75
Sympetrum striolatum 76

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms

communs

A

Aeschne affine 52
Aeschne bleue 53
Aeschne isocèle 55
Aeschne mixte 56
Aeschne printanière 59
Agrion à larges pattes 51
Agrion délicat 50
Agrion de mercure 42
Agrion élégant 39
Agrion joli 44
Agrion jouvencelle 43
Agrion mignon 45
Agrion nain 40
Agrion porte coupe 41
Anax empereur 57
Anax napolitain 58

C

Caloptéryx éclatant 32
Caloptéryx vierge 33
Cordulégastre annelé 63
Cordulie à corps fin 65
Cordulie bronzée 64

G

Gomphe à pinces 62
Gomphe joli 61
Gomphe vulgaire 60
Grande aeschne 54

L

Leste brun 38
Leste des bois 36
Leste fiancé 37
Leste sauvage 35
Leste vert 34
Libellule à quatre taches 68
Libellule écarlate 72
Libellule déprimée 66
Libellule fauve 67

N

Naïade au corps vert 48
Naïade aux yeux bleus 46
Naïade aux yeux rouges 47

O

Orthétrum bleuissant 71
Orthétrum brun 69
Orthétrum réticulé 70

P

Petit nymphe au corps de feu 49

S

Sympétrum de fonscolombe 74
Sympétrum méridional 73
Sympétrum rouge-sang 75
Sympétrum strié 76

Contributeurs

RÉDACTION

GIRARD Océane, JOLIVET Samuel et HOUARD Xavier - ***Opie.***
GAUDIN Camille - ***Parc naturel régional (PNR) du Vexin français.***
PÉRIÉ Émilie - ***Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.***
MELIN Marie - ***Conseil départemental du Val d'Oise.***

RELECTURE

DESHOUX Jean-Marie, JALOUX Héloïse & MELIN Marie
- ***Conseil départemental du Val d'Oise.***

CARTOGRAPHIE

MONSAVOIR Alexia - ***Opie.***

DONNÉES

ADAM Antoine, ANJUERER Jack, BALITEAU Lucas, BARANDE Serge, BAUDELET JEANNE, BEAUCHAMP Laurence, BERGER Luc, BITSCH Thomas, BORGES Alexis, BOTTINELLI Julien, BOURGUIGNON Vincent, BRICAULT Benjamin, BUISSON Olivier, CAILLIERE Christine, CARACSO Yann, CARCASSÈS Gilles, CLÉMENT-PALLEC Romain, COME Fanny, COSTAOUEC GAELL, CREYSSAC Gilles, DE FLORES Mathieu, DEHALLEUX Axel, DOMMANGET Jean-Louis, DOUS Romain, DUBERNARD M-Christine, DUBOIS Yves, EPICOCO Cyril, FASSY Elodie, FERRAND Maxime, FERREIRA Leslie, FERRIOT Lucile, FLAMMANT Nicolas, FOUGÈRE Benjamin, FROELICH Benoit, GADOUM Serge, GALAND Nicolas, GARCIA Audrey, GAUDIN Camille, GIORDANO Charlotte, GIRARD Frédéric, GOUDIABY Akaren, GROSS François, GROSSO Eric, GROUIN Tatiana, GUY Pascal, HANOL Jérôme, HOUARD Xavier, HOUPERT Sylvain, HUBERT Etienne, HUCHIN Romain, INDORF Marc-Frédéric, JOHAN Hemminki, JOLIVET Samuel, KITA Antoine, LABBAYE Olivier, LANTZ André, LARREGLE Guillaume, LEBAS Arthur, LE CALVEZ Vincent, LEMARQUAND Jacques, LEMOINE Delphine, LERCH Alexandre, LHERMITTE Isabelle, LIGNON Alice, LONGA Stéphanie, LOUKACHEV Nikita, LUCET Stéphane, MARQUES Alexandra, MARS Christian, MATEO-ESPADA Ennaloël, MAUTRET Evéa, MELIN Marie, MICOUIN Léo, MULLER Olivier, MUNIER Thierry, PÉRIÉ Emilie, PILLET Gilles, PIOLIN Julien, PLANCKE Sylvestre, PLUQUET Didier, POIRET Marion, PRATTE-AEV Olivier, PRESSOIR Cyril, PUYRAIMOND Loïc, RAVAINE Lou-Anh, RICCI Ophélie, RICHARD Philippe, RIVALLIN Pierre, RODRIGUEZ Jean-Baptiste, ROUSSET Pierre, ROY Thierry, RUFFIN Sylvie, SARDET Eric, SAROUILLE Romain, SAVORIN Guy, SEGERER Benoit, SEGUIN Elodie, SPANNEUT Laurent, SWOSZOWSKI Florie, TASSET Jean-Luc, TELLEZ David, THIBEDORE Laurent, TILLIER Pierre, VANDEWEGHE Raphaël, VANHILLE François, VASSENET Mathilde, VERNA Eric, WALBESQUE Catherine, YANNIG Bernard, YVERT Florent, ZUCCA Maxime.

PHOTOGRAPHIES

BORGES Alexis, CARCASSÈS Gilles, CDVO (Conseil départemental du Val d'Oise) DESPRES Céline, GAUDIN Camille, GIRARD Océane, HOUARD Xavier, JALOUX Héloïse, PÉRIÉ Emilie, PIOLAIN Julien, RUFFONI Alexandre, TILLIER Pierre.

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE

PHILIPPE Margaux - ***Cuivré | Studio Graphique*** - www.studio-cuivre.fr

IMPRESSION

Conseil départemental du Val d'Oise

PARUTION

Décembre 2021

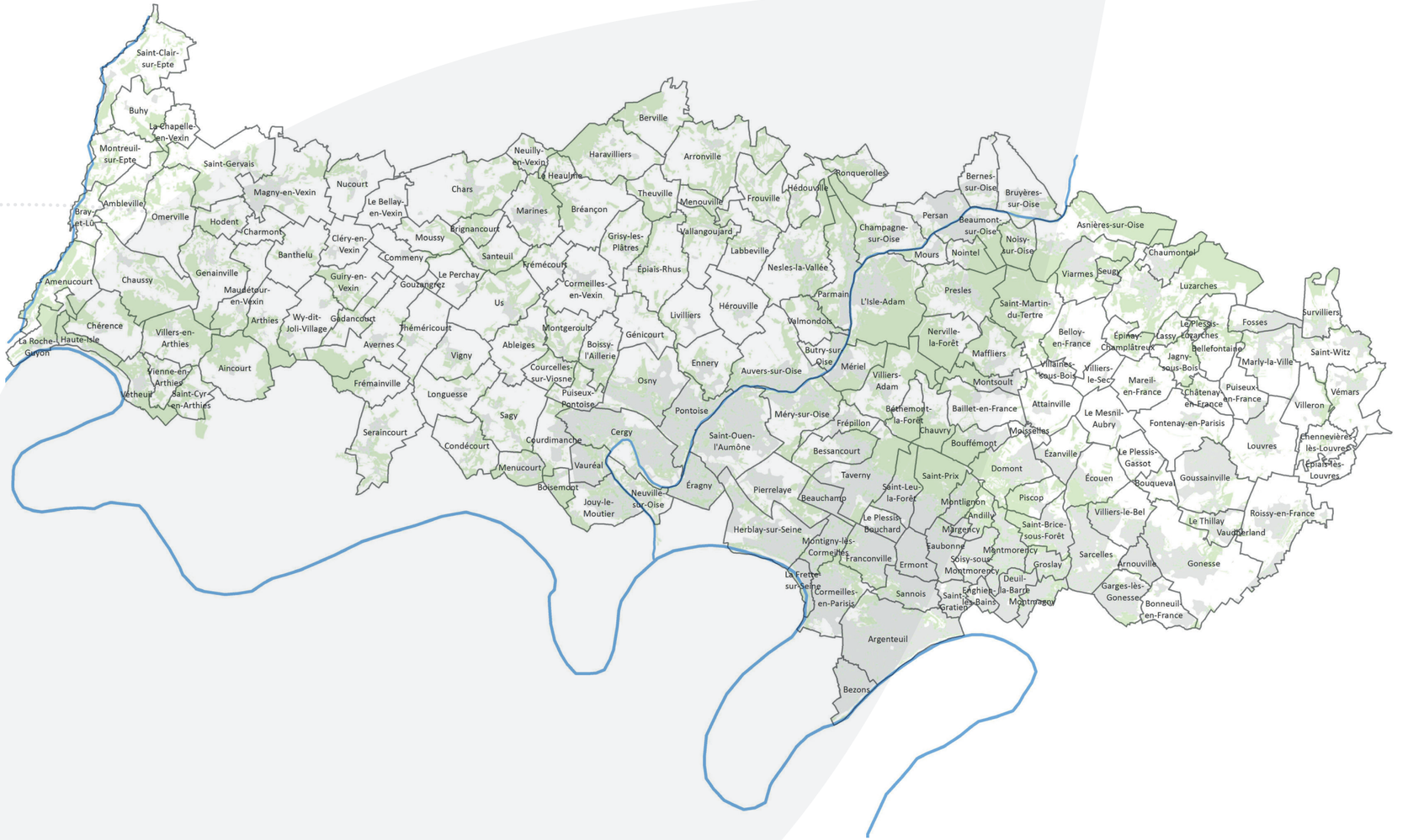
ISBN

978-2-36196-050-6

PHOTO DE COUVERTURE

L'Aeschne affine (mâle),
(Aeshna affinis)
© Alexandre RUFFONI

CARTE DU DÉPARTEMENT du Val d'Oise



ATLAS DES BIBLIOTHÈQUES DES MÉDIATHÈQUES DANS LE VAL D'OISE

L'ATLAS IDÉAL POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUTES VOS SORTIES DANS LE VAL D'OISE !

Découvrez les Libellules et Demoiselles du Val d'Oise à travers 45 monographies illustrées et riches d'informations utiles à leur reconnaissance.

Cet ouvrage, fruit d'un partenariat avec l'Office pour les insectes et leur environnement, vous est offert par le Conseil départemental du Val d'Oise.

val d'oise le département

OPIE

ISBN 978-2-36196-050-6